

SIR CHARLES DE BOUCHERVILLE

*Ancien Premier Ministre de la province de Québec
(1874, 1891); ancien Ministre de l'Instruction
publique (1874). Décédé le 17 septembre
1915, à l'âge de 93 ans.*

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

SIR CHARLES de BOUCHERVILLE

Sir Charles de Boucherville, conseiller législatif et sénateur, ancien premier ministre de la province de Québec et ancien ministre de l'Instruction publique, est décédé à Montréal, vendredi le 17 septembre dernier, à l'âge de 93 ans.

C'est une grande et noble figure politique et nationale qui vient de disparaître avec M. de Boucherville. Deux fois premier ministre de la province (en 1874 et en 1891), ministre de l'Instruction publique en même temps que premier ministre (1874), M. de Boucherville était entré dans la politique en 1861, alors qu'il fut élu député pour le comté de Chambly, comme représentant à l'Assemblée des deux Canadas. En 1867, il fut nommé conseiller législatif et en 1879 sénateur. Avec M. de Boucherville disparaît le *double mandat*. Le 23 septembre 1874, M. de Boucherville succéda à l'honorable Gédéon Ouimet comme premier ministre et ministre de l'Instruction publique.

Dans la session de 1875, M. de Boucherville fit adopter une nouvelle loi(1) par laquelle la charge de ministre de l'Instruction publique était abolie et celle de surintendant rétablie(2). C'est l'honorable M. Gédéon Ouimet qui fut nommé à ce poste.(3)

La loi de Boucherville occupe une place importante dans l'histoire de l'enseignement de la province de Québec. En outre qu'elle rétablissait la charge de surintendant, cette loi de 1875 modifiait complètement la composition du Conseil de l'Instruction publique. Jusque là, le Conseil n'était pas partagé en deux comités, il était mixte, bien que la loi de 1846 eût

(1) 39 Victoria, ch. 15., venue en force le 1er février 1876.

(2) Le premier surintendant de l'Instruction publique fut le Dr Meilleur, de 1842 à 1856. Son successeur fut l'honorable P.-J.-O. Chauveau, de 1856 à 1867. M. Chauveau fut aussi ministre de l'Instruction publique, en même temps que premier ministre de la province de 1867 à 1873.

(3) M. Ouimet fut surintendant jusqu'en 1895, alors qu'il fut remplacé par le surintendant actuel, l'honorable P.-B. de LaBruère.

établi des écoles *confessionnelles*.⁽¹⁾ La loi de Boucherville, plus logique, réorganisa le Conseil de l'Instruction publique sur des bases confessionnelles. Elle partage le Conseil en deux comités, l'un pour les catholiques, l'autre pour les protestants: c'est l'organisation actuelle.

En remplaçant le ministre de l'Instruction publique par un *surintendant* nommé pratiquement à vie, M. de Boucherville voulut éloigner des choses scolaires la mesquine politique de parti.

La loi de Boucherville, très sagement rédigée, fut le complément nécessaire et, nous le répétons, logique, de la loi de 1846.

Les journaux ont fait l'éloge de feu M. de Boucherville comme homme d'État et comme chrétien. Il n'y a rien d'exagéré dans ces éloges: ils sont bien mérités. Catholique convaincu, M. de Boucherville fut conséquent avec lui-même: il pratiqua entièrement sa foi, avec piété et simplicité, mais sans respect humain.

Sa vie entière, il donna le bon exemple: jamais il ne transigea avec les principes catholiques; il fut tout à la fois ferme et modéré: gentilhomme de vieille souche, son urbanité, sa politesse, sa conversation toujours instructive et intéressante, charmaient ceux qui avaient l'avantage de le connaître intimement.

M. de Boucherville fut un lecteur assidu de notre revue dont il appréciait les modestes efforts. Souvent il nous encouragea par de bonnes et reconfortantes paroles. La cause de l'Instruction publique lui était chère, et tout ce qui pouvait contribuer à la favoriser conformément aux traditions catholiques et canadiennes l'intéressait au plus haut point.

La mémoire de M. de Boucherville vivra longtemps et sa noble figure méritera d'être placée au premier plan dans l'histoire de l'enseignement de la province de Québec.

C.-J. MAGNAN

M. ERNEST GAGNON

Un autre Canadien français éminent, M. Ernest Gagnon, musicien et littérateur de renom, vient de mourir à Québec, à son hospitalière résidence, N° 164 Grande-Allée, à l'âge de 80 ans et 10 mois. M. Gagnon honora notre revue de sa collaboration jusqu'à il y a trois ans, alors que la maladie l'obligea à un repos complet.

(1) C'est le 16 décembre 1859 que fut créé le premier Conseil de l'Instruction publique. Jusqu'en 1875, le Conseil élisait son président. Voici la liste des présidents du Conseil de 1859 à 1875:

Sir Etienne Taché, MM. C.-S. Cherrier, Jacques Crémasie et Cyrille Delagrave.
Depuis 1875, le surintendant est *ex-officio* président du Conseil.

M. Gagnon naquit à la Rivière-du-Loup (en haut), aujourd'hui Louiseville, comté de Maskinongé, le 7 novembre 1834. Il fit ses études au Collège de Joliette. En 1850, il se rendit à Montréal pour y étudier la musique. En 1853, M. Gagnon devint organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Lors de la fondation de l'École normale Laval, en 1857, l'honorable M. Chauveau, qui savait apprécier le talent, nomma M. Gagnon professeur de musique et de solfège de la nouvelle institution, poste qu'il occupa jusqu'en 1875,(1) alors qu'il devint secrétaire de M. de Boucherville, qui venait d'être appelé au poste de premier ministre de la Province. En 1876, M. Ernest Gagnon fut nommé secrétaire du Département des Travaux publics, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite, en 1905.

M. Gagnon traversa deux fois en Europe, en 1857 et en 1873. Il séjourna particulièrement en France (à Paris) où il étudia la musique sous des maîtres célèbres.

Non seulement M. Gagnon fut un excellent musicien, un artiste dans le vrai sens du mot, mais il fut aussi littérateur. C'est grâce à ce double talent qu'il publia, en 1865, les "Chansons populaires du Canada", son œuvre maîtresse, celle qui lui survivra et qui a mérité d'être placée au même rang que les *Anciens canadiens* de M. de Gaspé et *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie.(2) M. Gagnon a aussi publié les "Cantiques populaires du Canada français", les "Cantiques populaires pour la fête de Noël" et les "Cantiques des Missions".

Les œuvres littéraires de M. Gagnon appartiennent toutes au genre historique. Nommons les principales: "Le Fort et le Château Saint-Louis," dont une troisième édition avec gravures a été publiée en 1905; une étude biographique et historiographique sur "Louis Jolliet", premier seigneur d'Anticosti—1902—et deux volumes in-12 remplis de souvenirs intimes et de documents curieux et inédits, intitulés "Choses d'Autrefois", 1915, et "Feuilles Volantes et Pages d'Histoire", 1910.

M. Gagnon fut fidèle à sa tâche jusqu'au bout: il ne refusa jamais le concours de son expérience et de son érudition à une œuvre nationale ou religieuse. La dernière à laquelle il collabora fut le Monument de la Foi. Il était membre du Comité du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. C'est chez lui que se réunissait le Comité spécial du Monument. Jusqu'à ces dernières semaines, M. Gagnon s'intéressa à ce centenaire important.

(1) M. Ernest Gagnon eut pour successeur à l'École normale son frère Gustave, un artiste distingué. M. Gustave Gagnon occupe encore ce poste.

(2) Une cinquième édition des "Chansons populaires du Canada" a été publiée en 1908, par la librairie Beauchemin, de Montréal.

On rapporte que M. Antoine Gérin-Lajoie dit un jour: "Si j'étais condamné à l'exil, et qu'en partant on ne me permît qu'un seul livre, c'est sur les "Chansons populaires" de M. Ernest Gagnon que mon choix tomberait. Mieux que tout autre, disait-il, ce volume me rappellerait à patrie absente."

Il est mort en croyant, avec calme et confiance, après avoir reçu les secours de l'Église, dont il fut toujours le fils aimant, soumis et fidèle.

Homme de talent et de goût, catholique franc et sans dol, patriote de l'ancienne école, de celle qui eut pour maîtres les Ferland, les Crémazie, les de Gaspé, les Larue, les Gérin-Lajoie, les Chauveau, les Casgrain, etc., M. Gagnon a fourni une noble et utile carrière, qui honore non seulement son nom et sa famille, mais dont le mérite, comme un pur reflet de gloire, rejaillit sur la nationalité canadienne-française tout entière. Ses qualités personnelles en faisaient le parfait gentilhomme qui sut gagner l'admiration et l'amitié de nombre d'étrangers illustres qui visitèrent notre pays.

M. Ernest Gagnon emporte dans la tombe l'affection de ses nombreux amis et admirateurs. Son nom vivra dans l'histoire à côté et au rang des plus illustres Canadiens et ses œuvres resteront comme un vivant témoignage des éminentes qualités de celui que nous pleurons et que nous regretterons toujours.(1)

C.-J. MAGNAN

LA DISCIPLINE—(Suite) (2)

PAR MONSIEUR F.-X. ROSS, V.G., PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE
DE RIMOUSKI

Mes Enfants,

La dernière conférence nous a donné les notions fondamentales sur la discipline. Vous avez dû comprendre qu'elle n'a pas pour but exclusif d'assurer le bon ordre et d'obtenir le silence pendant la classe, mais qu'elle fait partie de tout un système éducatif pour élever l'âme, éclairer la conscience, développer l'esprit d'initiative, former la volonté et rendre capable de se conduire soi-même par des motifs dignes d'un homme raisonnable et chrétien. Voilà pourquoi elle doit être intérieure en même temps qu'extérieure.

On discipline l'esprit, le cœur, la volonté, en même temps qu'on règle les mouvements extérieurs, et ceux-ci doivent être produits par un ressort intérieur qui continuera de donner l'impulsion, même quand l'élève aura échappé à la tutelle de son maître. C'est le but final.

J'ai tellement appuyé sur la nécessité d'établir cette discipline intérieure, et je lui ai donné une telle prépondérance sur l'autre, que, dans l'esprit de certains, je pourrais être considéré comme faisant peu de cas de l'ordre extérieur, et classé parmi les partisans du laisser-aller en éducation. Autant vaudrait dire que je me soucie peu des bons devoirs de classe parce

(1) M. Gagnon était membre de la Société Royale du Canada.

(2) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1915.

que je tiens à ce qu'ils soient travaillés par chaque élève personnellement au lieu d'être soufflés par les maîtresses.

Eh non, il faut l'ordre extérieur, et si vous ne l'avez pas, prenez les moyens de l'obtenir; s'il faut des moyens énergiques, prenez-les. Je vous dis toutefois: même en prenant ces moyens énergiques, voyez toujours à ce que votre action pénètre à l'intérieur de l'enfant, agisse sur sa raison, sa conscience, sa volonté. Et ne croyez pas votre besogne parfaite quand, après un grand coup d'autorité, vous avez réduit un enfant à l'ordre. Il faut pourvoir à ce que ce grand coup profite à son éducation. Tout en se conduisant bien il faut que les enfants apprennent à le faire par devoir en se sentant heureux de vivre sous l'autorité du maître. Voilà dans quel esprit, il faut travailler à faire observer l'ordre.

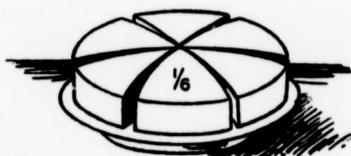
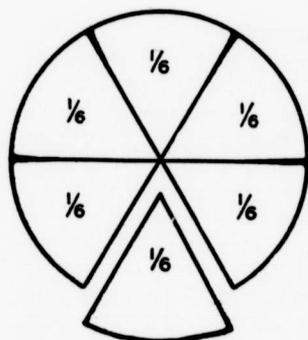
Faut-il vous donner les raisons qui réclament l'ordre extérieur? Le respect de la règle extérieure habitue au respect de la règle intérieure dictée par la conscience. L'habitude de l'ordre élève les vues de l'enfant et le dispose à en mettre dans tous les détails de sa vie: intellectuelle, morale et sociale. Le succès des études, la bonne formation, le bonheur de notre petit peuple; tout cela tient à une exacte observation du règlement. La discipline est nécessaire enfin parce que les habitudes d'ordre ou de désordre, contractées à l'école, marquent l'âme de l'enfant pour toute sa vie.

Certains auteurs dont l'esprit est faussé par les idées dites modernes, prêchent une "discipline libérale" qui laisse toute latitude aux enfants. Rien n'est plus erroné. Le règlement, le silence, le travail appliqué, ne sont pas choses auxquelles l'enfant se livre naturellement, il faut du doigté et de la fermeté chez le maître pour les obtenir. Notre discipline sera vraiment libérale, dans le bon sens, si, agissant sur sa volonté, nous obtenons qu'il se détermine librement au bien que nous lui demandons. Mais il faut qu'il s'y détermine.

Que faut-il faire pour obtenir cette bonne discipline?

Mesdemoiselles, voici quatre règles qui doivent toujours nous guider dans toute entreprise d'éducation, qu'elle soit physique, intellectuelle ou morale. Il faut: 1° que l'enfant connaisse bien ce qu'il doit faire, 2° prévenir autant que possible les occasions qu'il a de mal faire, 3° le mettre en demeure d'agir par lui-même, 4° corriger ce qu'il a fait. Je pourrais ajouter une quatrième règle qui entre dans le cercle que je viens de tracer: recommencer la répétition des mêmes actes pour lui en faire acquérir les habitudes. C'est bien ce qui se fait en classe, n'est-ce pas? On enseigne une règle de grammaire, puis on donne des applications d'où l'on élague les trop grandes difficultés; le devoir fait, on corrige et on recommence pour que, par la répétition, l'élève s'habitue à faire mieux et plus facilement. Procédez toujours ainsi dans toute éducation, l'éducation morale comme les autres, en particulier dans la discipline qui nous occupe présentement.

Je vais vous parler aujourd'hui de la première règle; avec la grâce de Dieu nous les repasserons successivement. (*a suivre*)



4.5

Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen
du BREVET ÉLÉMENTAIRE, (Voir questions, page 73).

Points obtenus : 8.8 sur 10.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Direction du Dessin

LM DESSIN DEVANT LE BUREAU CENTRAL

"Voulons-nous réussir en dessin ? pratiquons chaque semaine, dès le commencement de l'année. Autrement ???"

Nous publions, ci-après, les questions de dessin aux derniers examens du Bureau central, et aussi quelques bonnes réponses graphiques à ces questions.

En général, les épreuves de dessin, cette année, ont de beaucoup dépassé notre attente. Elles accusent un gain sensible sur celles de l'année dernière, déjà bonnes. Aussi, peu d'aspirantes ont-elles échoué sur cette matière.

Ces résultats prouvent à l'évidence que cet enseignement et cette étude sont de plus en plus appréciés et aimés, et que le programme et les recommandations officiels sont de mieux en mieux compris et appliqués.

Bravos aux fervents, chaque jour plus nombreux, du dessin vrai.

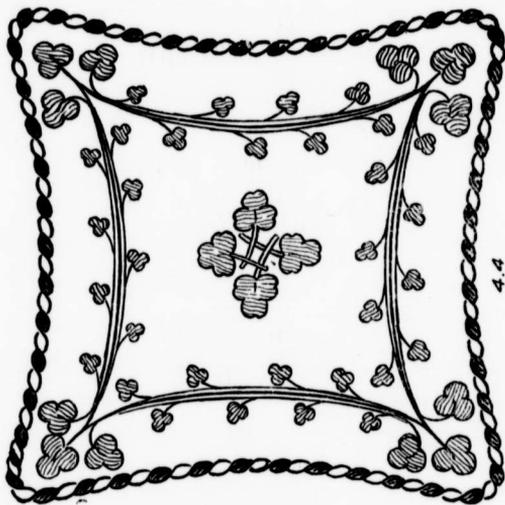
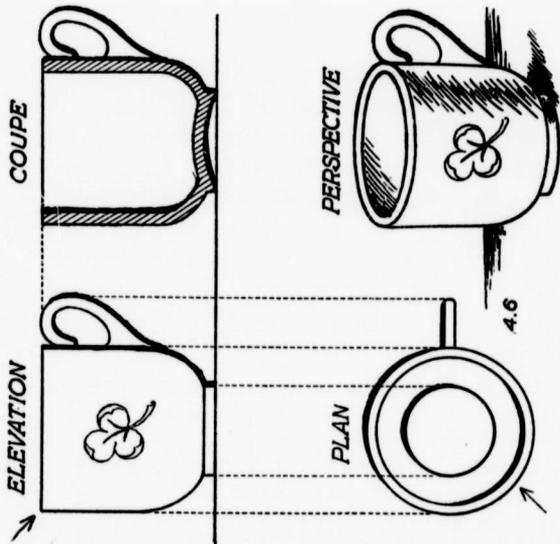
N. B.—Nous rappelons aux titulaires des écoles qu'il est "avantageux" pour chaque élève,—petit et grand—de travailler "régulièrement" non sur des feuilles volantes ou des tablettes, mais dans un cahier spécial, peu coûteux et de format 7 x 10 pouces.

Libre à chacun de se procurer ce cahier où il lui plaît; mais, aux institutrices qui ne sauraient où s'adresser, nous signalons, à la librairie Guay—5 rue Notre-Dame est, Montréal—deux bons cahiers spéciaux "GUAY", d'un extrême bon marché: l'un de 132 pages (5 sous en détail) et l'autre de 60 pages (3 sous en détail). A elles de s'entendre, à ce sujet, avec un marchand ou le Secrétaire de leur localité.

Quant à la boîte conseillée "Eureka" de crayons de couleurs assorties (5 sous en détail), elle se trouve également à la même librairie.

CHS-A. LEFÈVRE,

Directeur de l'Enseignement du Dessin.



Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du BREVET MODÈLE.
 (Voir questions, page 73).

Points obtenus : 9 sur 10.

BREVET D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DESSIN—45 minutes

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du même côté de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à main libre, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle—Représentez, de mémoire, un pot à eau et un verre près de ce pot.

2e rectangle—Illustrez—au moyen du croquis d'un gâteau découpé—une leçon intuitive d'arithmétique sur la division des nombres entiers en 6 parties égales.

BREVET D'ÉCOLE MODÈLE

DESSIN—45 minutes

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du même côté de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à main libre, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle—Au moyen de croquis géométraux (élévation, plan et coupe) d'une tasse à thé, et d'un croquis perspectif de la même tasse, illustrez les deux manières de représenter les objets.

2e rectangle—Décoration libre d'un coussin, (motif: feuilles de lilas ou de lierre, ou de trèfle).

BREVET D'ÉCOLE ACADÉMIQUE

DESSIN—45 minutes

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du même côté de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

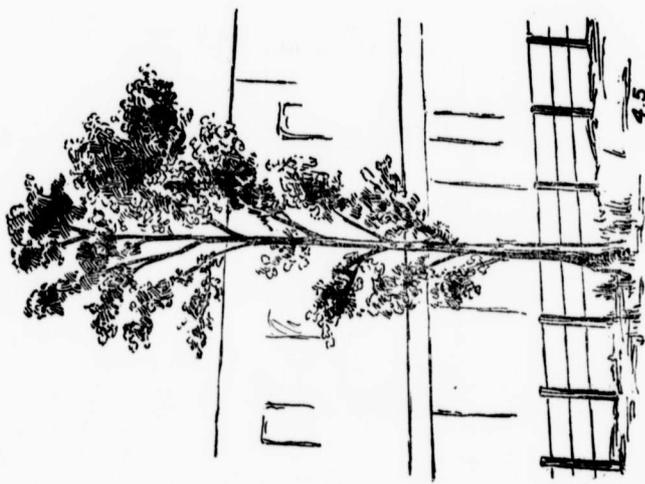
Toutes les lignes seront tracées à main libre, soit au crayon, soit à l'encre.

M. l'examineur-délégué exposera d'angle, debout et bien en vue, une chaise simple, devant les candidats.

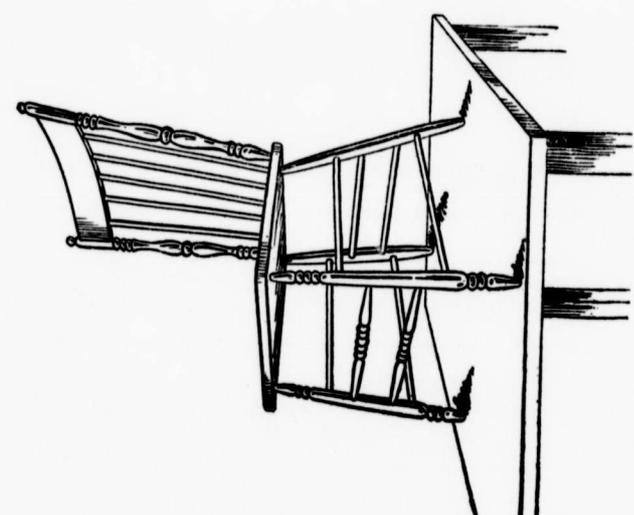
1er rectangle—Dessinez, comme vous la voyez de votre place, (non autrement) la chaise exposée, debout et d'angle, devant vous.

2e rectangle—Crayonnez, à votre choix, l'un ou l'autre des motifs suivants:

(a) Jacques-Cartier débarquant à Gaspé en 1534, ou (b) Un arbre qui vous est familier.



45



Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du BREVET ACADÉMIQUE.
(voir questions, page 73)

Points obtenus : 9 sur 10.

Nic
de
tre
ac
so
ju
da
te
le
s
n
r
t
s
s

Ce qui importe le plus chez l'institutrice pour réussir dans l'Enseignement

II.—LA DIGNITÉ—(1)

N'avez-vous jamais arrêté votre pensée, Mesdemoiselles, sur la grandeur des fonctions de l'Institutrice? Avez-vous bien compris toute l'influence que l'Institutrice est appelée à exercer dans une localité? L'Institutrice tient dans ses mains toute l'existence de l'enfant, toute sa vie de chaque jour, de chaque heure presque, et par là même tout son présent et tout son avenir.

L'Institutrice a avec l'enfant le commerce le plus fréquent, les relations les plus intimes et les plus naturelles; son action se retrouve toujours vive, toujours présente. C'est d'elle que l'enfant reçoit et le développement de son intelligence et la formation de sa volonté. C'est elle qui, par mission, doit travailler constamment à réformer les caractères, à redresser les inclinations mauvaises, à développer les bonnes tendances en vue de faire de ses élèves de bons citoyens et surtout de bons chrétiens.

En un mot la mission de l'Institutrice revêt le caractère d'un véritable apostolat et presque d'un sacerdoce. Et Mgr Dupanloup ne craint pas d'ajouter que le prêtre le plus dévoué, dans l'exercice de son ministère, a souvent une influence moins étendue et moins profonde que l'Institutrice sur l'âme et les destinées de l'enfance.

Or l'exercice de cette profonde influence est éminemment une œuvre d'autorité. Et comment l'Institutrice pourra-t-elle espérer jouir de l'autorité requise si elle ne sait en imposer par une parfaite dignité. Évidemment quand je dis dignité, je n'entends pas seulement cette dignité extérieure qui réside dans le bon maintien et les belles manières. Sans doute, même sous ce rapport, l'Institutrice doit être un modèle de dignité. Dans sa mise, il doit y avoir beaucoup de simplicité qui exclut la recherche et le luxe; dans sa démarche et ses manières, un beau naturel. Sa voix sera toujours calme et posée: tout en elle dénotera la distinction. Mais avant tout la dignité doit avoir son fondement dans la paix d'une bonne conscience, dans une humeur toujours égale, dans la justice alliée à la douceur et à la fermeté, dans le souci de l'ordre en toutes choses, dans la prudence et le jugement, et j'ajoute dans le savoir et le savoir-faire.

1°—La dignité trouve son fondement dans la paix d'une bonne conscience. En effet, une vertu vraie se reflète sur la physionomie et dans les actes; et c'est ainsi qu'elle attire le respect. Au contraire, une conscience troublée par le remords ne peut jamais se couvrir totalement sous le voile de l'hypocrisie.

(1) Travail lu à la séance du 11^{er} mars 1915, du Cercle Pédagogique de l'Ecole normale de Nicolet, par Mademoiselle J.-Anna Parenteau.

2°—L'Institutrice digne doit posséder un grand empire sur elle-même, car rien ne ridiculise plus une Institutrice et ne dévoile plus sa faiblesse que les emportements devant ses élèves.

3°—Mais d'où viennent ces regrettables mouvements de colère qui font perdre toute dignité? Le plus souvent, de règlements mal fondés en justice et du manque d'ordre dans l'organisation de la vie journalière de la classe. L'Institutrice digne ayant établi les règlements de son école sur la justice, rien ne s'opposera à ce qu'elle les maintienne avec calme et douceur, en même temps qu'avec fermeté.

4°—Et maintenant, si à des règlements justes on ajoute l'ordre dans tous les mouvements et tous les exercices de la vie scolaire, que restera-t-il encore pour faire descendre l'Institutrice de son piédestal de dignité où je l'ai placée? Il restera encore le génie malfaisant de la gente écolière, ce fonds de mauvaise tendance qui est l'apanage de la nature humaine.

5°—Mais si l'Institutrice a de la prudence et du jugement, si elle aime à consulter les gens d'expérience, si elle sait faire collaborer les parents à sa tâche, si enfin elle n'agit jamais sans avoir réfléchi sur les conséquences de son acte, il lui arrivera bien rarement d'être surprise en défaut ou de commettre quelque erreur. Et cette mesure et ce tact qu'elle saura mettre en tout lui gagneront rapidement l'estime, la confiance et le respect de ses élèves, et faciliteront éminemment l'exercice de son autorité.

Tels sont, à mon sens, les principaux éléments moraux de la dignité, mais j'ajoute que l'Institutrice ne saurait maintenir intacte sa dignité si, aux qualités énumérées ci-dessus elle ne joignait le savoir et la méthode. En effet, que deviendrait sa dignité, sans un savoir suffisant. Ne serait-elle pas en danger d'aller s'échouer sur les écueils nombreux de la grammaire ou de l'arithmétique? Quelle piètre figure ferait-elle en présence d'une difficulté qu'elle ne pourrait résoudre? Et où irait son autorité en l'absence d'une méthode rationnelle qui incline et dirige vers le bien, cet insatiable besoin d'activité qui tourmente l'enfance? On verrait alors ce qui s'est vu et se voit encore trop souvent: les élèves lassés et dégoûtés gaspillent en espiègleries et occupations inutiles cette activité dont l'Institutrice n'a pas su tirer profit. La discipline en est troublée et l'autorité de l'Institutrice se heurte là à un obstacle que toutes les autres qualités dont je me suis plu à l'orner il y a un instant, ne sauraient faire disparaître.

Le savoir et la méthode sont donc ce que j'appellerai les deux éléments intellectuels indispensables pour la sauvegarde de la dignité de l'Institutrice. Mais n'allons pas croire que le savoir et la méthode suffisent seuls pour assurer le succès de l'Institutrice dans sa mission. Je le répète, sans la dignité morale, source d'autorité, l'œuvre de l'éducation est minée par sa base. Avec elle, au contraire, la discipline est assurée et on l'a dit et répété à l'envie: "Tant vaut la discipline, tant vaut l'école".

Quelques exemples pour terminer. N'a-t-on pas vu maintes fois de ces institutrices sans méthode bien précise, et sans aptitude bien marquée

pour l'enseignement, réussir à merveille dans leur classe? C'est grâce à leur dignité. Elles savent en imposer aux enfants, elles ont une discipline parfaite, ce qui est la base d'un enseignement progressif et profitable. Que de fois au contraire n'a-t-on pas rencontré des professeurs pleins de science et de savoir-faire qui ont misérablement échoué dans leur tâche, pour un simple travers de caractère. Quel exemple plus frappant pourrais-je vous donner que celui du grand Pestalozzi, homme de savoir et prince de la méthode, qui pourtant n'a pas su mener à bonne fin son œuvre, faute de dignité. "D'une voix tonnante jusqu'à s'enrouer, nous dit un de ses critiques, il braillait du matin au soir le ba ba que les enfants prenaient un plaisir à répéter après lui". Aussi bien dans l'enseignement comme dans les affaires sociales, la puissance de l'homme ou de l'institutrice, puissance qui réside dans sa dignité morale, détermine finalement la valeur de son ouvrage; et ce proverbe anglais: "The workman is greater than his work", "L'ouvrier est plus grand que son œuvre", est bien mis en application lorsqu'on possède la dignité.

L'Apostolat de la prière dans les écoles

L'éducation catholique doit inspirer à chaque enfant l'esprit de prière et de zèle, le souci incessant de la sanctification personnelle, l'amour ardent pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'Apostolat de la Prière est pour les enfants un moyen simple et facile d'obtenir ces magnifiques résultats.

1—*Esprit de prière et de zèle*

L'Apostolat de la Prière apprend aux enfants la toute-puissance de la prière faite en communion avec une armée de vingt-cinq millions d'associés, de la prière humble, confiante, persévérante, présentée au Père céleste par le Cœur de Jésus.

Cette supplication continuelle qui se dégage de toute une vie chrétienne est le moyen le plus énergique et le plus universel de collaborer au salut des âmes, au triomphe de la Sainte Église et de la gloire de Dieu. L'Apostolat de la Prière donne l'esprit catholique.

2—*Sanctification personnelle*

L'Apostolat de la Prière, par la pratique et l'offrande quotidienne, demande que les enfants fassent bien les actions ordinaires, qu'ils travaillent bien en classe, prient bien à l'église, jouent bien en récréation, ce qui revient pratiquement à lutter partout et toujours contre les inclinations

mauvaises. Le but élevé de l'Apostolat, le salut des âmes, si propre à émouvoir la générosité des jeunes chrétiens, leur fait accepter ce combat contre eux-mêmes, plus joyeusement. Sans abnégation il n'y a pas d'esprit chrétien.

3—Amour ardent pour Notre-Seigneur

L'objet de la dévotion au Sacré Cœur est l'amour de Dieu symbolisé dans le Cœur de chair.

Ce cœur de chair, symbole d'amour, nous rappelle que Dieu, amour infini, nous a créés, nous conserve, nous a rachetés de son sang, se donne à nous dans l'Eucharistie, veut nous rendre éternellement heureux dans le ciel. Il appelle donc une reconnaissance sérieuse de notre part, une donation continue de notre être à Dieu.

L'Apostolat de la Prière s'inspire de cet esprit en nous invitant à consacrer au Sacré Cœur, non tel acte plus solennel, mais toutes les actions de la journée. Il constitue donc une forme très élevée de la dévotion au Sacré Cœur.

Cette forme est simple et à la portée des enfants. Si, au début de la journée, ils consacrent au Sacré Cœur, toutes leurs actions, et s'ils ne rétractent pas leur offrande, leur vie tout entière est animée par la pensée de son amour. Obtenir des enfants qu'ils agissent par le pur amour du divin Cœur, quel magnifique résultat!

A titre d'associés, les enfants ont droit aux promesses admirables faites par le Sacré Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

ORGANISATION

Pour produire ses fruits de salut, l'Apostolat doit être bien organisé.

1°—Tous les associés doivent appartenir à un centre ayant son Directeur local, être inscrits sur le registre du centre par le Directeur local, ou les zélatrices nommées par lui. Cette inscription est la condition indispensable pour l'admission et le gain des indulgences.

La Direction de l'Apostolat de la Prière, 1075 rue Rachel, Montréal, envoie sur demande les diplômes d'agrégation au Directeur local et à MM. les curés ou chapelains.

Si la création d'un centre présente trop de difficultés, on peut se faire inscrire à la Direction générale, 1075, rue Rachel, Montréal.

2°—Le Directeur de l'école, ou le maître explique chaque mois aux enfants l'intention générale développée dans le Messager, fait prononcer chaque matin à la prière l'offrande des actions de la journée.

3°—Pour stimuler la ferveur on peut organiser le Trésor, faire recueillir les actions offertes spécialement au Sacré Cœur pour les intentions de l'Apostolat et envoyer le total à la Direction générale.

On peut aussi avoir recours à la Garde d'Honneur, à la Ligue des Cadets du Sacré Cœur, à la Milice du Pape.

4°—Les petits, même ceux qui n'ont pas fait leur première communion, peuvent appartenir au premier degré de l'Apostolat et offrir leurs actions au Divin Cœur, ou même au second degré,—récitation journalière d'un "Notre-Père" et de dix "Je vous salue Marie", aux intentions de l'Apostolat,—les autres peuvent être enrôlés dans la Ligue de la Communion réparatrice mensuelle ou hebdomadaire.

Pour plus amples explications, s'adresser à la Direction générale, 1075, rue Rachel, Montréal.

Pedagogic organization of Schools

(SCHOOL REGULATIONS OF THE CATHOLIC COMMITTEE) (1)

X. THE TEXT-BOOK.—"The best elementary text-book", wrote Lhomond, in the preface to his grammar, "is the voice of the master. Nothing can take the place of the living-text-book, the teacher. To pretend that a dumb manual can do his work is pure charlatanism".

Though the truth of Lhomond's statement is universally admitted at the present day, it is none the less undeniable that text-books are necessary. Exclusively oral teaching would fatigue both teachers and pupils, it would be liable to make, on the minds of the children, only transitory impressions, and to impose on many of them, during a portion of each day, a state of idleness, demoralizing to them individually, and injurious to the progress of the whole class.

What is to be avoided is a too great reliance on the book alone. The teacher should employ it with discernment; he should never make an immoderate use of the text-book to the neglect of the oral lesson.

In order that the use of the text-book be of practical benefit to the child, the study of the lessons, in it, should be preceded or accompanied by sufficient explanations, given by the teacher. If such explanations be wanting, the pupil will find himself floundering through the unknown without a guide, with the result that all his efforts will be vain, or almost vain. The pupil's memory may retain words, but his intelligence will lack exact and well defined ideas. Fatigue followed by disgust will be the necessary consequence. The text-book will fill the child with an instinctive dislike, which he will have much difficulty in conquering later on.

To sum up, the book is nothing but an auxiliary and its utility varies with the subjects of which it treats. The following principles on the manner of using it are taken from the best works on pedagogy. In teaching read-

(1) See *L'Enseignement Primaire* of Septembre, 1915

ing, the book, it is undeniable, plays a great part—a part whose importance increases with the progress of the pupils. In the case of the catechism and of selections of poetry and prose, which should be memorized literally, the book is a necessity. In history, the manual is a help to the memory, a means of research, and a work of reference. In mathematics and grammar the blackboard and oral lesson do the greater part of the work. In geography and the natural sciences text-books are of secondary importance, for the study of the map and the observation of phenomena naturally precede their use.

To repeat what has been already stated: the study of the book if it is to be profitable must be accompanied by sufficient explanations, supplemented by numerous questions designed to find out whether the child really understands or not. This is the one great principle to be remembered by the teacher.

When the pupil understands the book; when he discovers in it those things of which he has been told, it becomes a friend. He then opens his book with interest, he finds the lesson which the teacher's explanations have made clear, and he studies it with pleasure.

Let it be well understood that the child shall not be expected to recite verbatim the lessons studied in the book. Of course, the teacher will find it necessary to require the exact words of such definitions as do not admit of approximations, of formulas intended to remain fixed in the memory, of prayers and catechism, and of selections of poetry and prose. In all things else he will accept the meaning of the lesson in whatever from the child shall express it. He will even encourage the child to state what he knows in his own way, restricting himself to indicating, in a kindly manner, any incorrection of language or impropriety of terms.

L'embellissement de notre Province

Ce qu'on peut en dire à l'école.—Attirons-nous l'estime des visiteurs.— Des milliers et des milliers de voyageurs viennent chaque année visiter notre belle province, notre vieille capitale, ce "morceau de France" planté en Amérique; des kodaks sympathiques enregistrent la physionomie des rues et des villages dont on veut conserver le souvenir; on est fort curieux de voir tout de ces "French people" qui gardent si fièrement leurs coutumes et refusent la civilisation anglaise. Et qu'est-ce qui s'offre un peu partout au touriste qui étudie notre race du haut de son automobile ou de son train de luxe?

De vieilles campagnes baptisées par les anciens seigneurs, des vestiges de Normandie et du XVIIe siècle, des fermes riches, bien ou mal bâties, des routes belles, ornées de beaux ormes, d'autres atroces et sans même un



LA MAÎTRESSE D'ÉCOLE IMPROVISÉE

(Voir "La Rédaction à la petite école", au chapitre de la Méthodologie).

vilain saule, les traces d'un peuple laborieux et celle d'un peuple négligent, des maisons riches, d'autres propres, d'autres ni riches ni propres, un grand nombre abandonnées, des villes à rues étroites, propres parfois mais toujours étroites: on ne connaît pas ici ce qu'est une rue de cent et même cent vingt pieds de large, comme à Winnipeg et ailleurs, hors de notre province.

Certes, je ne veux pas rien exagérer, mais je n'oublie pas, non plus, qu'un étranger voit, en passant, les mauvais côtés, et il a chez nous de quoi s'exercer! Avez-vous jamais compté toutes ces maisons à l'intérieur malpropre, ces bâtisses qui n'ont jamais connu la chaux, ces clôtures branlantes, ces cours de ferme pleines de voitures d'hiver et d'été en n'importe quel mois de l'année. Si le kodak est malin, il ne manquera pas de photographier les pires panoramas! Et si le visiteur est prévenu ou seulement ontarien, il va bien se dire qu'en effet nous sommes les demi-sauvages arriérés et fainéants, les "*dirty French*" que ses journaux lui avaient annoncés.

N'y aura-t-il que nous qui ne verrons pas nos défauts pour nous en corriger? Ne ferons-nous pas remarquer ces faiblesses aux jeunes des écoles afin qu'ils y remédient quand ce sera à leur tour de conduire?

Les touristes afflueront plus que jamais, à l'ouverture de la route nationale; nos gens n'auront-ils pas à cœur de sauver ou de rétablir la réputation de la campagne canadienne, des villages coquets bordés d'arbres et de rivières? Que les visiteurs reconnaissent donc en nous le "*peuple de gentilshommes*" qu'admirait, il y a soixante ans, Lord Elgin, le peuple hospitalier, sympathique, à la cordialité française; laissons transparaître notre âme dans nos habitations et nos alentours, qu'on parle avantageusement de notre cher Québec, idéaliste et si distinct des autres provinces. On se plait trop à nous ranger à la queue de la Confédération: sachons *forcer la louange*, c'est la meilleure aide que nous puissions donner aux Canadiens français établis dans les milieux anglais.

Savez-vous qu'il faut à nos gens presque de l'héroïsme, en certains endroits, aux époques de recensement, pour se déclarer de race française, à cause du mépris qui les abîme? "Deux choses seulement peuvent sauver les Canadiens émigrés, écrit E. de Nevers, (1) la foi et la fierté: la foi en la religion de leurs pères, la foi en l'avenir de leur race, la fierté du nom français. Cette foi, cette fierté, c'est nous qui devons l'entretenir chez eux. . . . Il faut, à l'avenir, que lorsque l'émigré portera sa pensée vers la province de Québec, elle lui revienne pleine d'orgueil et de satisfaction. . ."

Il faut que les enfants comprennent cela dès l'école: qu'ils donnent un but élevé à leurs moindres préoccupations d'embellissement.

Qu'on leur fasse remarquer ce qu'il y a de beau dans la paroisse: une route, une plantation d'arbres, des bâtisses de ferme modèles. Il

(1) "L'Avenir du peuple Canadien-français", page 116.

n'est pas nécessaire que ce soit luxueux, mais que tout soit propre et de bon goût; qu'il n'y ait pas de laideurs, de traïneries, de sales cabanes ou de traces de fainéantise. Si je ne craignais d'être trop réaliste, je descendrais au détail de tout ce qu'on remarque de laid en arrière de bien des maisons, vues tout près de la voie ferrée. Faites l'expérience et attirez-y l'attention des élèves. Voyons nos côtés faibles nous-mêmes afin que les étrangers ne les voient pas, pour nous les reprocher. Méritons l'éloge que le général d'Urbal faisait des jardiniers de Belgique, dans une lettre particulière adressée à sa mère: "Ce qui plaît dans ce pays-ci, c'est la propreté de *tout*: maisons, parquets, fenêtres, tout cela est peint, astiqué, reluisant". Soyons vaillants dans la paix afin de l'être dans la guerre, soyons "*un peuple de gentilshommes*".

YVES NOËL

DANS NOS ECOLES NORMALES

VALLEYFIELD

(Séance du cercle pédagogique de Mars 1915)

Sujet traité: "L'enseignement du catéchisme doit s'adapter aux matières qu'il traite"

I

Mlle Germaine Deschamps a traité le premier point: *la Prière*.

Elle rappelle que "la religion étant l'ensemble des rapports de l'homme avec Dieu, ces rapports s'établissent 1° par la pratique du culte que l'on peut ramener pour l'enfant à la prière; 2° par l'étude de l'histoire sacrée ou des rapports de l'humanité avec Dieu; 3° par celle du dogme et de la morale ou du catéchisme.

Tels sont les documents où se trouvent codifiées nos obligations et nos croyances, documents qu'on ne connaît jamais assez tôt et qu'on cesse parfois trop vite de consulter et d'approfondir. Ces trois objets d'une seule et même science ne doivent pas se présenter isolément, la force des choses et la méthode exigent qu'ils se combinent et marchent pour ainsi dire de front.

Mademoiselle Deschamps parle d'abord de la prière "nécessaire à la vie de l'âme qui l'appelle à l'aurore même de son existence et qui obéit en cela à une disposition divine". Bien plus, "Dieu a fait de la prière une condition de salut. "Veillez et priez", ordonne l'Évangile, et les saints l'affirment: "L'homme qui prie se sauve". Mais s'il n'a pas contracté l'habitude de ce saint exercice quand il était jeune, si le souvenir de sa mère ou de ses premiers éducateurs ne se mêle au souvenir de ses naïfs et purs entretiens avec Dieu, il court grand risque d'oublier un jour cet art sublime de faire descendre vers lui la Toute-Puissance d'en-haut.

Donc: "Dès que l'enfant commence à parler librement, dès que son intelligence s'éveille à la lumière et son cœur à l'amour, il prend suffisamment place au foyer pour être associé au tribut régulier du matin et du soir qui chaque jour se paie à Dieu dans toute famille vraiment chrétienne". Évidemment c'est aux parents, à la mère surtout qu'incombe en premier lieu la rigoureuse obligation d'apprendre les prières aux enfants.

À défaut des parents ou pour continuer leur œuvre c'est aux instituteurs et aux institutrices, que revient l'honneur d'initier les enfants aux premières visions de la piété. Par cet apostolat

ils se rendent dignes des magnifiques récompenses préconisées dans ces paroles du prophète : "Ceux qui auront enseigné aux autres la justice brilleront au Ciel comme des astres".

"Cette instruction devient leur première occupation dès l'arrivée des petits commençants à l'école.

"C'est par là qu'ils doivent ouvrir une année de catéchisme et le travail si important de l'éducation religieuse.

"C'est par là aussi qu'ils entreprennent et terminent les principales actions de la journée, ramenant tout à la prière comme au plus sûr moyen de faire connaître la religion et d'en perpétuer la connaissance."

Mais pourquoi insister ?

"L'importance de cet enseignement n'a pas besoin d'être plus largement démontrée; il est temps d'exposer l'ensemble des procédés qui assureront la marche régulière de cette étude et couronneront nos efforts persévérants d'un succès que nous n'aurons jamais payé trop cher.

"En première et en deuxième années la leçon commence par la récitation des prières déjà connues ou la récapitulation de la leçon précédente, puis on indique le sujet à traiter et on aborde l'entretien sur la prière. Il porte dans l'étude des actes, sur les idées plutôt que sur les mots; dans l'étude du *Pater*, de l'*Ave*, du *Credo*, des *Commandements*, sur l'origine de ces prières, sur leur caractère général, sur leurs grandes divisions. Ces renseignements fournis, on procède à l'étude du texte de la prière au point de vue de l'intelligence, de la mémoire et de la volonté."

Toute la prière est dite d'abord par la maîtresse, répétée ensuite par un élève qui en connaît déjà le texte par cœur; la classe entière reprend après lui. Alors se place l'explication familière des mots difficiles, à l'occasion une réflexion pieuse. Rien ne s'oppose plus maintenant à l'exercice de la mémoire, qui consiste en répétitions ou en récitation; suivant que les élèves savent lire ou non.

"Quand la prière a été ainsi étudiée par tranches, il faut reconstituer le tout, la faire répéter dans son ensemble et s'assurer, par de nouvelles questions, que les élèves en ont une intelligence suffisante, c'est là la synthèse de la leçon."

Puis vient la conclusion morale que les élèves déduisent ou que la maîtresse met en lumière au moyen d'une explication. Après quoi, les élèves qui savent lire, transcrivent de mémoire le texte étudié.

"En troisième et en quatrième années il s'agit de parfaire l'étude faite dans les divisions précédentes. Non seulement on donne aux mots une signification plus étendue et plus approfondie, mais, on s'efforce d'initier les élèves au sens complet de la prière.

Ils sont alors capables de saisir l'agencement des mots et de se rendre compte de leur portée."

Comme les enfants ne peuvent quitter l'école sans avoir une connaissance solide des prières usuelles du chrétien, sans en avoir acquis un goût sérieux, on est tenu de poursuivre cette étude même avec les élèves de cinquième et de sixième années. On la reprend dans un esprit plus large et des vues plus étendues.

L'Éducation des Filles

En septembre dernier, Sa Grandeur Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, a publié une lettre pastorale admirable sur "L'Éducation des Filles". C'est un document d'une grande portée, non seulement au point de vue religieux mais aussi au point de vue pédagogique. Nous le publions en entier, afin que tout le personnel enseignant (laïque comme congréganiste) puisse goûter ces fortes pages et profiter des enseignements précieux qu'elles renferment.

L'ÉDUCATION DES FILLES

JOSEPH-MÉDARD ÉMARD, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD

Aux Supérieures et à toutes les religieuses des couvents, pensionnats, académies et autres maisons d'éducation de jeunes filles, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chères Sœurs,

A l'époque qui s'éloigne déjà de près de vingt-cinq ans où il plaisait à la divine Providence de nous placer, malgré notre indignité, à la tête de ce diocèse de Valleyfield, récemment érigé par Notre Saint Père le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, c'était, et nous l'avons proclamé hautement, un de nos plus puissants motifs d'encouragement que de voir dans un bon nombre de nos principales paroisses, et déjà en pleine prospérité, ces maisons bénies dans lesquelles, sous la protection de l'Église, se poursuit toujours avec le même dévouement l'œuvre si chère à Notre-Seigneur et si essentielle de l'éducation religieuse de l'enfance.

Non seulement nous avons vu depuis lors ces mêmes institutions se maintenir et conserver avec les bénédictions du ciel la confiance des familles, mais encore il nous a été donné d'en voir augmenter le nombre, cependant que toutes sans exceptions devaient se prêter aux développements matériels imposés par le nombre toujours croissant de leurs élèves.

Si bien qu'aujourd'hui nous pouvons nous dire avec toute la légitime satisfaction de notre âme pastorale qu'il n'est point, ou qu'il n'est guère, de familles de notre diocèse qui ne reçoivent et largement le bénéfice de l'influence religieuse, sociale et domestique, créée en notre pays et dès l'origine par des femmes qui avaient nom Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys.

Et c'est notre consolation et notre grande joie d'avoir en notre qualité d'évêque, à rendre grâces au ciel de ce que l'esprit de ces pieuses et saintes fondatrices se soit perpétué jusqu'à nos jours, non seulement dans leurs communautés respectives, mais aussi bien dans les divers instituts qui s'y rattachent par leurs origines et en réalité continuent à vivre de la sève qu'ils en ont reçue à leur berceau.

Esprit de piété solide et d'infatigable dévouement, d'étude sérieuse et de modestie chrétienne, de simplicité et de distinction de bon aloi, de fidélité aux traditions premières louées à si juste titre et dont la conservation est une condition essentielle de leur œuvre.

Esprit d'économie judicieuse et de travail constant, esprit enfin qui dans l'intérieur d'un couvent a toujours agi sur l'âme de la jeune fille de façon à la former, à la préparer pour toutes les exigences réelles du rang ou de l'état de vie qu'elle devra occuper plus tard.

Nous avons ici, au sein de toutes nos communautés, et très particulièrement de celles dont vous avez le bonheur de faire partie, un véritable trésor accumulé durant des années qui seront bientôt séculaires, fait de sacrifices, de science, d'expérience, dont la richesse s'augmentant chaque jour, fait surtout en matière d'enseignement le privilège absolu, exclusif, incommunicable d'une communauté.

Une religieuse n'est jamais isolée dans son travail; non seulement elle a pour appui les compagnes qui l'entourent et le soutien actuel d'une direction efficace et bienfaisante, mais encore la maison toute entière est enveloppée dans une ambiance où tout souffle, anime, éclaire, élève, agrandit, sanctifie même l'action individuelle de chacune. C'est en même temps une pénétra-

tion réciproque d'efforts, de mérites, dans une œuvre commune, la participation facile et qui se fait d'elle-même à tout ce que les temps écoulés ont pu transmettre de progrès gradués et d'efficacité éducationnelle.

Nos très chères sœurs, que ceci soit toujours profondément empreint dans votre âme. Vous vous dévouez et vous travaillez, non seulement avec vos compagnes du couvent, non seulement avec toutes les religieuses de votre communauté, nous dirons même non seulement en union étroite les unes avec les autres, quelque soit d'ailleurs le nom de votre institut; mais encore, vous toutes qui êtes aujourd'hui en ce pays appliquées à l'œuvre de l'éducation sous la haute direction de l'Église, appuyées sur l'affection reconnaissante des familles canadiennes, vous agissez comme dépositaires responsables des milliers de vos devancières qui ont transmis jusqu'à vous l'héritage si beau, si noble, si précieux et qui se trouve aujourd'hui formé de tout l'ensemble de traditions consignées dans l'histoire de l'éducation catholique au Canada.—(à suivre).

DOCUMENTS SCOLAIRES

EXPOSITION SCOLAIRE AGRICOLE, TENUE A ST-CASIMIR, Co. Portneuf

LE 11 SEPTEMBRE, 1915-(1)

Discours de l'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique

Messieurs,

Au cours de ma carrière déjà longue, j'ai assisté à de nombreuses assemblées, à des congrès pédagogiques tenus dans le but de faire connaître aux instituteurs et aux institutrices les meilleures méthodes d'instruire les enfants, à des congrès de commissaires d'écoles destinés à les éclairer sur les devoirs importants qu'ils ont à remplir dans leur paroisse. J'ai présidé aussi des séances où se discutaient des questions d'éducation, mais je n'ai jamais été témoin de réunion plus reconfortante, plus remplie d'espoirs que celle d'aujourd'hui. J'ai devant moi un spectacle superbe. Je vois réunis, dans un esprit d'union et de progrès, des pères et des mères de familles qui guidés par leur cœur, ont voulu accompagner leurs enfants et être les témoins de cette manifestation à la fois agricole et scolaire. Des représentants des commissions scolaires sont venus aussi témoigner de leur zèle pour la cause de l'éducation, de même que des représentants de notre clergé qui est

(1) Cette exposition scolaire, organisée par M. Jean-Chs Magnan, agronome du district Portneuf-Champplain, a remporté un succès complet. Environ 500 élèves, garçons et filles de Saint-Casimir, St-Thuribe, St-Alban, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Rémi, St-Ubalde, etc., avaient exposé des produits de leurs petits jardins, de la basse-cour, et des travaux ménagers, tels que tricots, couvertures, couture, broderie, etc. Plusieurs personnages importants assistaient à cette fête de l'enfance rurale: l'honorable M. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé McCrea, curé de Saint-Casimir, M. Delisle, M.P., M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, M. Henri Grandbois, président de la commission scolaire de Saint-Casimir, village; MM. les Maires de la paroisse et du village de Saint-Casimir; M. Gareau, du Département de l'Agriculture, plusieurs commissaires d'écoles; des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, des Sœurs de la Providence, des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, etc., etc.

toujours à la tête des œuvres religieuses et nationales et prend un si vif intérêt à la bonne et saine instruction de l'enfance.

C'était le désir de l'éminent Premier Ministre de la Province d'être ici au milieu de vous, en cette circonstance particulière, ce qui aurait contribué davantage à l'éclat de la fête. Vous savez comment il s'est appliqué, durant son administration, à favoriser les progrès de l'éducation; mais sa présence étant requise ailleurs, il n'a pu venir à Saint-Casimir et il m'a prié de vous en exprimer son regret.

Ce qui me touche particulièrement en cette circonstance, c'est de contempler ces nombreux enfants à la figure riante, réunis pour participer à cette démonstration réellement patriote et donnant à tous les assistants le spectacle d'une troupe d'élite qui, devant la maturité de l'âge, est venue rendre hommage à la grande force sociale sur laquelle s'appuient notre province et notre race: L'AGRICULTURE.

Je félicite les organisateurs de cette belle démonstration, monsieur le Curé de la paroisse, MM. les commissaires d'écoles, les révérends Frères de l'Instruction Chrétienne qui dirigent avec dévouement le collège de Saint-Casimir, et je félicite aussi l'Agronome de district, M. Magnan, qui s'acquitte de ses devoirs avec compétence et un zèle digne d'éloges.

Je contemple dans cette exposition scolaire agricole plus qu'un fait matériel; j'y vois une impulsion des plus heureuses vers les choses de l'Agriculture. Jetant le regard vers le passé, je me rappelle l'époque où, faute d'instruction suffisante, beaucoup de cultivateurs ne retiraient de la culture de leurs terres que de minces récoltes. L'élevage des animaux rapportait peu, parce que les prairies ne produisaient pas un fourrage assez abondant et on négligeait d'engraisser le sol pour lui rendre sa fertilité. Je parle d'une époque qui remonte à 35 ans. C'était en 1881. Pour tâcher de régénérer notre manière de cultiver et de faire la guerre à une routine déplorable, fut fondée à Saint-Hyacinthe la société d'industrie laitière. Des conférenciers instruits en agriculture commencèrent une série de conférences pour répandre dans nos campagnes les notions agricoles qui y faisaient défaut et éclairer l'intelligence de ceux qui vivaient des produits de la terre. J'eus l'honneur d'être pendant huit ans, le président de cette société.

Vous, braves cultivateurs qui m'entendez, vous savez quels ont été pour notre Province les heureux résultats de cette propagande destinée à vulgariser les meilleures méthodes d'agriculture. Aujourd'hui l'industrie laitière procure des millions de piastres au pays; l'argent circule librement dans nos campagnes et les produits du sol se vendent avec profit. Les hommes qui ont fondé la société d'industrie laitière ont établi des cercles agricoles et une école de laiterie à Saint-Hyacinthe. Ils se sont adressés alors à des cultivateurs de l'âge mûr. Aujourd'hui, nous voulons étendre le champ de leurs opérations. Nous nous adressons aux enfants qui sont appelés à remplacer leur père; nous voulons les instruire en leur apprenant non seulement à écrire et à calculer, mais aussi impressionner ces jeunes intelligences de l'importance de l'industrie agricole, afin de les attacher à la terre, leur inculquer les éléments d'une culture raisonnée, les mettre en état de réussir et de s'enrichir et d'éloigner d'eux l'idée de désertir la campagne pour aller végéter dans les villes, compromettre leur santé dans l'air empoisonné des manufactures et pour les convaincre de continuer les pures et nobles traditions des familles de cultivateurs. C'est là, Messieurs, l'objet de cette réunion: glorifier l'agriculture en apprenant aux enfants à l'aimer et à s'y livrer avec confiance et courage.

Vous avez l'avantage de posséder à Saint-Casimir une maison d'éducation dirigée par les Frères de l'Instruction chrétienne qui, en France, se sont livrés avec succès à l'instruction agricole

des enfants et qui sont venus s'établir dans notre Province pour y exercer leurs nobles fonctions. A la demande que je leur ai faite, il y a à peu près 20 ans, comme Surintendant, ils ont préparé pour nos écoles primaires un manuel d'agriculture calqué sur leur manuel de France, mais adapté aux besoins de notre Province. Ces éducateurs ont donc l'expérience voulue pour se livrer à l'instruction agricole de vos petits enfants et vous en avez la preuve dans le fait qu'ils donnent aux élèves de votre école primaire du village des notions précieuses de culture. Je vous félicite, Messieurs de Saint-Casimir, de posséder une semblable institution. Je voudrais voir toutes nos académies à la campagne suivre la même ligne de conduite et préparer les enfants de cultivateurs à cultiver avec profit la terre. Malheureusement, dans plusieurs académies de campagne, on s'applique à donner aux enfants une instruction à base plutôt commerciale qu'agricole. On s'expose à les déclasser en leur donnant le goût du commerce et, en les préparant à y entrer, on contribue à la dépopulation des districts ruraux. Eh bien, Messieurs de Saint-Casimir, portez toute votre attention vers l'école où vous envoyez vos enfants; soutenez vos commissaires dans les efforts qu'ils font pour répandre une instruction propre au territoire que vous habitez. J'adresse la même supplication aux personnes des autres paroisses du comté. Faites tous ensemble vos efforts pour encourager l'enseignement agricole; l'argent que vous dépensez pour l'instruction est de l'argent mis à intérêt. Le plus bel héritage que vous puissiez léguer à vos enfants, c'est une bonne éducation. Il importe de les préparer à suivre la carrière de leurs parents, d'en faire de bons agronomes.

On l'a dit souvent et on ne saurait trop le répéter; l'agriculture est le véritable fondement de la richesse publique. Un pays est d'autant plus prospère que la terre est mieux cultivée, et un peuple est d'autant plus heureux et fort qu'il fait reposer son avenir dans la culture du domaine rural. N'oublions pas que la paroisse canadienne, peuplée d'hommes qui se livrent aux travaux des champs, a été jusqu'ici la demeure paisible de nombreuses générations qui se sont distinguées par les qualités du cœur, les bonnes manières et un esprit profondément chrétien. L'enfant qui naît à la campagne conserve pour sa paroisse une affection qui ne s'efface jamais. C'est là qu'il a vu le jour, qu'il a reçu les caresses de sa mère, qu'il a respiré l'air pur des champs et qu'il a manié de ses mains le sol paternel. Pourquoi cet enfant irait-il chercher dans les villes une fortune qu'il ne pourra peut-être jamais acquérir, pendant qu'en cultivant la terre il lui fera produire par la bonne instruction qu'il aura reçue et par son travail intelligent des moissons qui feront sa prospérité. Sans doute, les fils de cultivateurs ne sont pas tous destinés à cultiver la terre; notre population rurale est appelée à fournir sa quote-part de sujets aux diverses classes de la société. Elle a été la source abondante des vocations sacerdotales et elle a donné au pays des hommes qui se sont distingués dans la politique et la magistrature. Il n'en est pas moins vrai que la majorité des enfants de cultivateurs sont destinés à l'agriculture et nous devons faire tous nos efforts pour qu'ils répondent à leur vocation.

Parents qui me faites l'honneur de m'écouter, communiquez à vos enfants, dès leur bas âge, ces salutaires impressions; déposez dans leur jeune intelligence les germes d'instruction agricole que l'instituteur ou l'institutrice pourra ensuite développer et fortifier, car, vous le savez, l'agriculture ne s'améliore pas sans le secours de l'instruction. Plus les enfants des cultivateurs seront instruits, plus grands seront leurs succès. Mais, outre l'intérêt pécuniaire, il y a aussi d'autres raisons puissantes pour nous attacher à l'agriculture; il y a l'intérêt de notre race et de notre pays tout entier. Si le peuple canadien-français forme la majorité de la province de Québec, il est la minorité dans la confédération du Canada. Il a des intérêts à

maintenir et des privilèges à sauvegarder. Sous l'égide du drapeau britannique, il est libre dans sa province, et il est libre parce qu'il est fort. Continuez, Messieurs, à faire instruire le mieux possible vos enfants et élevez-les de manière à en faire des hommes de caractère. C'est au sein de nos campagnes encore plus que dans les grandes cités que nous pouvons trouver des hommes au cœur imprégné des vertus familiales dont ils ont constamment sous les yeux l'exemple, des hommes dont la pensée n'a pas eu à subir la déprimante influence de l'atmosphère des villes, des hommes à l'allure franche, à qui la précoce habitude du travail manuel a donné une force d'endurance que l'enfant des villes ne possède pas souvent au même degré.

M'adressant aux jeunes enfants qui sont devant moi, je leur dirai : vous venez d'entendre les paroles que je viens d'adresser à vos parents; vous n'êtes pas encore assez avancés en âge pour comprendre toute l'étendue de la question agricole. Cependant, votre présence ici en grand nombre, et la belle fête à laquelle vous assistez indiquent qu'il se passe quelque chose d'inusité aujourd'hui dans cette paroisse. Cette manifestation restera, je l'espère, gravée dans vos esprits et vous fera comprendre que l'agriculture qui est l'industrie la plus importante du Canada doit être tenue en grande estime, et que celui qui veut cultiver avec avantage doit se préparer à le faire en s'instruisant à l'école et par le travail manuel sur la terre. Mes enfants, quand je parle de votre carrière de cultivateur, je ne m'adresse pas seulement aux petits garçons, mais aux jeunes filles. Celles-ci sont appelées à prendre part aux travaux domestiques; elles doivent, en dehors de l'école, aider leur mère afin de devenir plus tard de bonnes femmes de ménage. C'est dans ce but qu'ont été fondées des écoles ménagères. Suivant le vœu exprimé un jour par feu Mgr Lafêche, évêque des Trois-Rivières, les couvents à la campagne devraient être autant d'écoles ménagères destinées à préparer les filles de cultivateurs et autres à devenir des mères de familles capables d'aider leur mari par leur savoir faire et leur esprit d'économie. Une femme qui sait bien coudre, faire une bonne cuisine, tenir sa maison dans un grand état de propreté et éviter le luxe dans les habits est un trésor. Et c'est par l'enseignement ménager dans les couvents ou les écoles primaires que nous pouvons former des femmes dignes de perpétuer les vertus et les nobles caractères qui distinguèrent nos ancêtres. Donc jeunes filles et jeunes garçons, étudiez bien, à l'école; instruisez-vous afin de remplir la mission que Dieu vous assignera dans le monde. Vos parents disparaîtront et vous êtes appelés à les remplacer. Vous pouvez répéter ces vers de "La Marseillaise":

"Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus."

A l'école, disciplinez votre volonté, formez votre caractère, apprenez votre catéchisme et à y bien écrire votre langue maternelle; puisiez avec avidité les notions agricoles qu'on vous enseignera. Vous êtes nés de la terre et vous êtes les jeunes plantes du sol canadien. Vos familles, vos amis, toute la province reposent en vous leur confiance; ne trompez pas leurs espérances.

M'adressant à une assemblée composée de personnes de la campagne, je ne saurais mieux terminer cette allocution qu'en citant le passage suivant extrait du manuel d'agriculture des Frères de l'Instruction chrétienne: "O bon habitant des campagnes, aime et honore ta profession, attache-toi à l'agriculture comme à la foi de tes aïeux; cultive soigneusement le champ que tes pères ont arrosé de leurs sueurs, n'abandonne pas le village qu'ont habité tes ancêtres et où reposent leurs cendres bénies. Demeure près de ce clocher, centre de tout ce que tu as de plus cher au monde. "Pourquoi fuir ce hameau où tu as vu le jour pour une terre étrangère où pas un ami ne compatira à tes douleurs. Oh! n'abandonne pas ces lieux champêtres où chante le rossignol, où fleurit

"l'aubépine et où mûrit la pomme vermeille. Oui, reste pour fermer les yeux de ta mère et Dieu
"te bénira."

"A TRAVERS NOS CLASSES"

Discours prononcé par M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles catholiques, au congrès de l'Association des Commissions Scolaires de Montréal, tenu le 31 janvier, 1915.

Messeigneurs, (1)

Monsieur le Surintendant, (2)

Mesdames, Messieurs,

Ma première parole sera un mot de gratitude. Je profite de cette occasion solennelle pour dire un cordial merci à l'Association des Commissions Scolaires de Montréal, qui, il y a trois ans, me choisissait comme visiteur-général des écoles. C'était un honneur, puisque c'était une marque de confiance. C'était surtout un fardeau et une lourde responsabilité.

Ce mandat que vous m'avez confié, j'ai essayé de le remplir avec tout le dévouement dont j'étais capable. Je suis revenu aux manuels de ma première enfance. J'ai fait connaissance avec des livres nouveaux. J'ai donné une sincère accolade à deux vieilles amies que je n'avais pas vues depuis longtemps: l'*Arithmétique* et la *Syntaxe*. Et escorté de ces deux vénérables compagnes dont l'une si exigeante, et l'autre si capricieuse, je me suis dirigé vers les écoles. (Rires et applaudissements.)

Bien souvent, depuis lors, je vous ai adressé des rapports que je puis classer en trois catégories: il s'agissait de toutes les écoles d'une commission; ou bien d'une école en particulier; ou plus spécialement d'une classe ou de telle matière quelque peu en souffrance. Car, lorsque vous m'appeliez à cette fonction, je ne sache pas que l'on m'ait remis entre les mains un encensoir. Vous ne m'avez pas nommé thuriféraire, vous avez voulu avoir un rapporteur impartial et véridique (Appl.)

Le pauvre visiteur! On l'a comparé, quelques fois, à un "coup de fouet". J'accepte l'éloge. Le coup de fouet qui réveille, qui stimule et qui fait avancer. (Appl.)

Et aujourd'hui, vous me demandez une fois encore, mes impressions. J'ai intitulé cette conférence: "A travers nos classes". J'aurais pu mettre en sous-titre: "Lacunes et points faibles". On l'a dit avec vérité. L'on ne parle pas de systèmes scolaires parfaits. Il y en a seulement de moins imparfaits les uns que les autres. A plus forte raison, la chose est-elle encore plus vraie lorsqu'il s'agit des écoles elles-mêmes. Et cependant, lorsque j'ai fait mes premières visites j'ai été émerveillé de la beauté et du confort des établissements scolaires. Instinctivement je me reportais vers le passé. Je rêvais à 1880 et à 1881 alors que petit enfant, nous suivions les classes, dans un modeste troisième étage transformé en école, et cela en plein centre de Montréal.

(1) S. G. Mgr George Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr G.-M. LePailleur, Président de l'Association des Commissions Scolaires de Montréal.

(2) Honorable Boucher de LaBruère, Surintendant de l'Instruction Publique dans la Province de Québec.

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT

En parcourant ces 72 écoles dont quelques-unes sont de véritables palais—que de souvenirs historiques me hantaient la mémoire et l'imagination. Je songeais à l'érection de l'école du Plateau qui fut tout un événement dans notre bonne ville de Montréal. Je voyais arriver les Frères des Écoles Chrétiennes en 1837. Et avant eux, j'admirais les vénérables prêtres de Saint-Sulpice, dirigeant l'enseignement des petits garçons dans presque toute l'île de Montréal. Et cela durant près de deux siècles, puisqu'exactement, en 1666 le Rév. Messire Gabriel Souard commençait à établir des écoles à Bon-Secours, aux Récollots, à St-Henri, à la Côte-des-Neiges et à la Côte-Visitation.—Et ces écoles ne ressemblaient guère à celles de Maisonneuve, par exemple, que le feu s'acharne à détruire et que la Commission reconstruit encore plus belles.(1) J'ai eu souvent cette vision: Marguerite Bourgeoys enseignant dans une des tours historiques que l'on voit encore près du Grand Séminaire—la vénérable fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, expliquant l'alphabet et le catéchisme—en 1653—à Jeanne Loyselet et à Jean Desroches, les premiers écoliers de Ville-Marie. (Appl.)

Ce sont nos ancêtres que vous venez d'acclamer. Songez aux luttes de nos aïeux pour garder —après la conquête—la liberté d'enseignement et la petite école confessionnelle. Ils se groupent autour de leurs curés. Tout en respectant le pouvoir établi, ils résistent, avec énergie, à toute tentative d'accaparement. Ils comprennent que le seul moyen de conserver leur nationalité faible et menacée, c'est de procurer à leurs enfants une formation catholique et française. Cette défense de la petite école par nos pères, ce n'est pas simplement de l'histoire, c'est de l'épopée sublimement vécue.

Et maintenant, que voyons-nous? Une ville immense qui grandit chaque jour—comptant plus de 80 paroisses dont quelques-unes ont 15,000 âmes. Et partout, au nord, à l'est, à l'ouest, j'aperçois le clocher paroissial et tout autour de l'église une—deux ou trois écoles—surmontées de la croix—pourvues de tout l'outillage moderne—et érigées grâce à l'intelligence, à l'esprit progressif et à la générosité des Commissions Scolaires groupées actuellement en cette enceinte. (Applaudissements.)

Mais ce ne sont pas seulement les murs qui font l'école, c'est le personnel enseignant, c'est la clientèle, c'est l'éducation qu'on y donne.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Dans la presque totalité des écoles que j'ai l'honneur de visiter, ce sont des religieux et des religieuses qui sont chargées de l'enseignement.

Sept communautés de Frères s'occupent de l'instruction des petits garçons. Je les vois représentées ici dans cette salle, et je suis heureux de les saluer du haut de cette estrade: Frères des Écoles Chrétiennes, Clercs de St-Viateur, Frères de Ste-Croix, Frères du Sacré-Cœur, Frères Maristes, Frères de l'Instruction Chrétienne, Frères de St-Gabriel.

Il est un mot qui m'a toujours frappé. En France, lors de la grande tourmente révolutionnaire, la Révolution elle-même a écrit dans la préambule de la Loi du 18 août 1792: "Les Frères des Écoles Chrétiennes ont bien mérité de la Patrie". Hélas! La France les a, plus tard, méconnus et chassés. Qu'importe. L'ingratitude ne supprime pas le bienfait. Quant à nous, nous savons

(1) En moins d'un an deux magnifiques écoles de Maisonneuve, sont devenues la proie des flammes.

apprécier la capacité et le dévouement des Frères de nos différents instituts. Nous faisons nôtre la déclaration de la Révolution: "Les Frères des Écoles ont bien mérité de la Patrie", mais nous ne la bifferons pas d'un trait de plume. Nous voulons la graver, en lettres d'or, dans les diptyques de notre histoire nationale.

Nous comptons huit communautés de femmes qui enseignent à nos enfants: Congrégation de Notre-Dame, Sœurs Grises, Sœurs de la Providence, Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, Sœurs de Ste-Croix, Sœurs de Ste-Anne, Petites Sœurs Franciscaines de Marie. Ce que nous oublions trop, nous de Montréal, c'est que toutes ces communautés, à part la dernière, sont nées ou se sont développées dans la belle et religieuse cité de Maisonneuve. Ce sont des fondations essentiellement montréalaises. Ici se trouvent les maisons-mères et les noviciats. Je hais le chauvinisme, parce qu'il est étroit, mesquin, égoïste et vantard. Mais, il me semble que nous ignorons trop les gloires de notre ville. (App.)

Il est un nom que je veux prononcer ici, c'est celui d'Ignace Bourget, 2ème évêque de Montréal. C'est lui qui a été le grand prévoyant de l'avenir. C'est lui surtout qui en a été le pourvoyeur. Il a compris la charité corporelle et spirituelle. Il a aussi compris la charité intellectuelle.

Ces religieux et ces religieuses emploient un certain nombre d'auxiliaires laïques auxquels je suis fier de rendre un témoignage satisfaisant. D'ordinaire on leur confie les classes des "tout-petits". C'est dire bien haut leur dévouement et leur compétence. De l'aveu de tous, c'est la tâche la plus ingrate et la plus difficile, mais peut-être la plus consolante en heureux résultats. —(à suivre).

DOCUMENTS OFFICIELS

ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Liste des diplômes accordés en juin 1915—(Suite)

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Elèves-Instituteurs

DIPLOMES ACADÉMIQUES

Académique français-anglais.—Avec grande distinction—MM. Émile Vallière, Gérard Tremblay.

Académique français, modèle anglais.—Avec distinction—MM. David Talbot, Léger Beaudet.

Académique français-anglais.—Avec distinction—MM. Narcisse Cayouette, Armand Desjarlais.

Académique français, modèle anglais.—Avec distinction—M. Edouard Lamontagne.

Académique français-anglais.—Avec distinction—M. Joseph Savard.

Académique français, modèle anglais.—Avec distinction—MM. Joseph Goulet, Gaston Lapierre.

Académique français, élémentaire anglais.—Avec distinction—M. Rosario Leclerc.

Académique français, modèle anglais.—M. Che-Ernest Simard.

Académique français-anglais.—M. Pierre Labbé.

DIPLÔMES MODÈLES

- Modèle français, élémentaire anglais.*—Avec grande distinction—M. Stéphane Boily.
Modèle français-anglais.—Avec grande distinction—M. Lucien Gagné.
Modèle français-anglais.—Avec distinction—MM. Joseph Morin, Ulric Simard, Omer Guimont, Auguste Bonneau, Alphonse Pelletier.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—MM. Damase Bonneau, Majorique Guay, Théofred Lessard, Charles Dallaire.
Modèle français-anglais.—Avec distinction—M. Roland Lamontagne.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—M. Donat Forgues.
Modèle français-anglais.—Avec distinction—M. Albert Lavoie.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—MM. Augustin Girard, Robert Thiboutot, Léon Leclere, Pierre-Paul Magnan.
Modèle français-anglais.—Avec distinction—MM. Joseph Blanchet, Hector Plante, Hermas Carboneau.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—M. Achille Goulet.
Modèle français.—Avec distinction—MM. Alphonse Drouin, Wilfrid Caron.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—MM. Joseph Dionne, Octave Audet.
Modèle français, élémentaire anglais.—MM. Geo.-Henri Talbot, Zéphirin Gagnon.

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES

- Elémentaire français-anglais.*—Avec grande distinction—M. Cus L'Heureux.
Elémentaire français.—Avec distinction—M. Lucien Gignac.
Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—MM. Alphonse Roy, Prudent Martineau, Octave Guimont.
Elémentaire français.—Avec Distinction—MM. Alphonse Létourneau, Joseph Mathieu.
Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—MM. Pierre Harvey, Camille Girard, Sévère Perron.
Elémentaire français.—Avec distinction—M. Armand Coulombe.
Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—MM. Joseph Fortin, Éloi Perron, Wilfrid Carboneau.
Elémentaire français.—Avec distinction—MM. Charles Gagné, Albert Hudon.
Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—M. Arthur Dion.
Elémentaire français.—M. Napoléon Arguin.
Elémentaire français-anglais.—M. Lucien Bolduc.
Elémentaire français.—M. Hermel Fortin.
Elémentaire français-anglais.—M. Ernest Painchaud.
Elémentaire français.—Francis Lemay.
Elémentaire français-anglais.—M. Victor Simard.
Elémentaire français.—M. Elphège Fréchette.
Elémentaire français-anglais.—M. Arthur Roy.
Elémentaire français.—M. Louis Gravel.

Elèves-Institutrices

DIPLÔMES ACADÉMIQUES

- Académique français.*—Avec grande distinction—Mlles Marguerite Lachance, Théophsyta Gaudry, Antonia Maheux.
Académique français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Alice Marcoux.

- Académie française.*—Avec distinction—Mlle Anne-Marie Bouchard.
Académie française, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlles Marie Cloutier, Marie-Anne Bégin, Gracieuse Raymond.
Académie française.—Avec distinction—Mlles Laura Paradis, Andrée De Varennes.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

- Élémentaire français-anglais.*—Avec grande distinction—Mlle Félicitée Laflamme.
Élémentaire français.—Avec distinction—Mlles Germaine Trottier, Aurore Habel, Yvonne Lavoie.
Élémentaire français-anglais.—Avec distinction—Mlles Adéla Doyle, Laura Fontaine.
Élémentaire français.—Avec distinction—Mlles Marie-Antoinette Thibault, Jeannette Marion, Clarina Létourneau, Rose-Anna Fortier, Germaine Delisle, Alma Harpe, Bernadette Paquet.
Élémentaire français.—Mlles Yvonne Brochu, Cécile Harpe, Blanche Bélanger.
Élémentaire français-anglais.—Mlles Teresa Henchey, Florence Dawson.

DIPLOMES MODÈLES

- Modèle français.*—Avec distinction—Mlles Gabrielle Blanchette, Eva Marquis, Germaine Pagé, Marguerite Côté, Yvonne Roy.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Léonie Pelletier.
Modèle français.—Avec distinction—Mlles Blanche Barabé, Marie-Anna Lemay, Marie-Anne Gagné, Clara Alain.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlles Alida Bégin, Imelda Caron.
Modèle français.—Avec distinction—Mlle Ernestine Dionne.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction.—Albertine Lebrun, Yvonne Malenfant.
Modèle français.—Avec distinction—Mlles Marie-Antoinette Paré, Blanche Chabot.
Modèle français, élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Blanche Demers.
Modèle français.—Avec distinction—Mlle Bernadette Laganère.
Modèle français-anglais.—Avec distinction—Mlle Marguerite Hurley.
Modèle français, élémentaire anglais.—Mlle Jeanne Charuest.
Modèle français.—Mlle Léopoldine Proteau.
Modèle français, élémentaire anglais.—Mlle Albanie Fontaine.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

DIPLOMES MODÈLES

- Avec distinction—Mlles Aurore Lavallée, Irène Bonenfant, Elodie De Foy, [Sara Perreault, Irène Duhaime.
 Mlle Angéline Beaulieu.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

- Avec grande distinction—Mlle Jeanne Pelland.
 Avec distinction—Mlles Louisa Lenoir, Antoinette Robitaille, Marguerite Hamelin, Germaine Perreault, Aglaé Ducharme, Léonie Trépanier.
 Mlles Elodia Carbonneau, Suzanne Richard, Délia Lépine.
Élémentaire anglais.—Avec distinction—Mlle Irène Bonenfant.
Élémentaire anglais.—Mlle Irène Duhaime.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1915

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

MONTRÉAL

Élémentaire français.—Satisfaisant—Lavolette, Émérentienne; Lalande, Bibiane; Gascon, Béatrix; Pilon, Berthe; Saucier, Joseph-W.-H.; Piché, M. Rosélia; Limoges, Marie-Rose; Gélineau, Blanche; Tremblay, Dolorès; Cloutier, Émile; Dubuc, Rose; Vermette, Jeannine; Lussier, Louis-Philippe; Guihur, Noël-Jos.

Élémentaire français.—Distinction—Vermette, M.-Rose-Albertine; Chauvin, Jos.-Emilien; Aumond, Émilienne; Vézina, Élodie; Latourelle, Toussaint-Léopold; Gagnon, M.-Clotilde-Émilienne; Therrien, Marie-Rose; Brousseau, Guillemine; Laeroix, Flore; Cantin, Alcide; Bérubé, Ernest; Arsenault, M.-Alice; Bouchard, Arthur-J.; Dufour, Ernestine; Gauthier, M.-Eva; Gingras, Joseph-A.; Viau, Gustave; Séguin, Maria; Hamel, Antonio; Bourdon, Blanche; Guénette, Flore-Anna, Dalpé, Élodie-Anna; Brouillet, Albertine; Claude Blanche; Sambault, Aline.

Élémentaire anglais.—Distinction—Shanahan, Denis; Moynihan, Daniel-P.; Kirby, Jeremiah-Hilary; Colbert, Dan; St. Germain, Ida; Dunne, Michael-Hubert; O'Connor, Mary-Ann.

Élémentaire anglais.—Grande distinction—Collins, Thomas-E.; Murphy, Patriek; O'Neil, Jeremiah; Ring, John; Reen, Peter.

Élémentaire français-anglais.—Satisfaisant—Bibaud, Osiris; Madore, J.-Aristide;

Élémentaire français et anglais.—Distinction—Belcourt, Jos.-Luc-Rodolphe; Dumont, Omer; Sénécal, Évelina; Filion, Adrienne; Le Huéron, Yves; Tessier, Joseph; Daviault, Alfred.

Élémentaire anglais et français.—Distinction—Thompson, Arthur.

QUÉBEC

Élémentaire français.—Satisfaisant—Lévesque, Virginie; Pepin dit Lachance, Jeanne; Buteau, Lucie; Pelletier, Hermina; Parent, Marie-Anne; Marquis, Bl.-Yvonne; Lacasse, M.-Amanda; Dubé, M.-Reine-Jeanne; Ouellet, Graziella; Depond, Léda; Samson, Blanche; Couture, Laura; Allard, E.-Léonie; Rioux, Rose-Alma; Parent, Albertine; Blais, Gratia; Morin, Marie-Louise; Bossé, Lucina; Coulombe, M.-A.-Philomène; Michaud, M.-Ange-Alexandra; Lavoie, Marie-Louise; Richard, Anne; Leclerc, Eva-Lucia; Leclerc, M.-Catherine; Pouliot, Yvonne; Lemay, Anne-Marie; Roy, Héroïse; Têtu, Jeanne; Dupuis, Adrianna; Rousseau, Hildegarde; Lizotte, M.-Rose; Merrette, Blanche; Beaudoin, Elisabeth.

Élémentaire français.—Distinction—Marcotte, M.-Régina; Sauvageau, Mélanie; Bouffard, Rachel; Côté, Blanche-Ida; Gervais, Lucile; Parent, Angéline; Savard, M.-Bertha; Daigle, Mélanie; Marceau, Yvonne; Demers, Mélanie; Marcotte, Madeleine; Fournier, Marguerite; Pilote, Rachel; Simard, M.-J.-Alma; Collin, M.-Élise; Couture, M.-Julie-Anna; Morin, M.-Lydia; Dussault, M.-Régina; Quirion, M.-Léa; Pelletier, Adrienne; Robichaud, M.-Jeanne; Bourgault, Marie-Jeanne; Thibault, M.-Anna; Labbé, M.-Philippine; Chabot, M.-Amanda; Couillard, M.-Joséphine; Fournier, Marie-Ange; Fournier, Marie-Berthe; Douville, Régina; Leclerc, Marie-Louise; Turgeon, Annonciade; Roy, Rosanna; Chalifour, Alice; Bernard, Anna; Dubé, Joséphine; Duval, Antonia; Berger, Bernadette; Bolduc, Léontine; St-Laurent, Albertine; Fréchette, Yvonne; Campagna, Alice; Barabé, M.-Yvonne; Gagnon, M.-Régina; Thiboutot, Aldéric; Caron, M.-Rose; Létourneau, Alexandrine; Perron, Auréa; Marcotte, Alma; Carrier, Délia; Guay, M.-Delvina; Landry, M.-Corinne; Blanchette, Alexandrine; Gosselin, Ovidia; Noël, Clara; Lévesque, Albina; Pepin, M.-Olina; Lambert, Bernadette; Durocher, M.-Bibiane-Alma; Monfet, M.-Delphine; Hamel, M.-Anne-Laure; LeMay, Marie-Anne; Lemay, M.-Julia; Anctil, Georgianna; Ouellet, Clara; Beaupré, Albine; Labrecque, Ida; Gagnon, Joséphine; Paquet, Mathilda; Grégoire, Rachel; Demers, Philippine; Demers, Aurélie; Rousseau, Aline; Blais, Aurélie.

*Elémentaire anglais.—Distinction—*Genest, Rachel.

*Elémentaire français-anglais.—Distinction—*Dionne, Liliane; Malouin, M.-Louise-Alice; Leblanc, J.-Mme, née Vaillancourt, M.-Alice.

*Elémentaire anglais-français.—Satisfaisant—*Heney, Mary-Ann-Lucy.

TROIS-RIVIÈRES

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Sauvageau, M.-Florence; Bélanger, Albina; Loranger, Marie-Louise; Ebacher, M.-Louise; Baril, M.-Éloïse-Bella-Alma; Picard, Alphonsine; Neveu, M.-Lucia-Azilda; Bédard, M.-Yvonne; Tremblay, Marie-Luce; Cossette, Aline; Deschenes, Alice; Carbonneau, Rosanna.

*Elémentaire français.—Distinction—*Lafontaine, Laura; Baril, M.-Antoinette-Alphonsine; Cossette, M.-Jeanne-Albertine; Pronovost, M.-Angéline; Trépanier, Joséphine-Éva; Philibert, M.-Florence; Lafrenière, M.-Rose-Clarida; Tourigny, M.-Stella; Jacques, M.-Rose-Alma; Paquin, M.-Alberte-Clémentine; Bergeron, M.-Florence-Ida; Vincent, M.-Marthe-Alice; Rompré, Yvonne; Houde, Marie-Ange.

NICOLET

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Champagne, Régina-Anna; Hélie, Ritha; Richard, Florida; Désilets, M.-Rose; Desfossés, Annette; Fréchette, Célestine; Poirier, Cécile; Pratte, Rose-Alma; Deshaies, Marie-Jeanne; Laliberté, M.-Anna; Bergeron, Corinne-Jeanne; Lauzon, Lucie; Lemire, Elméria; Héroux, Flore; Poirier, Cécile; Verville, Florida; Labonté, Marie-Ange; Labelle, M.-Alice; Deshaies, Anastasie; Labelle, Joséphine; Lemay, N.-Laura-Lucinda; Lavigne, Maria; Lemay, Angèle; Beaulac, Jeanne; Chagnon, Albina; Côté, Béatrix; Boucher, Anna; Leblanc, Christiana; Duchesne, Yvonne; Letendre, M.-Aurélia; Toutant, Antoinette; Désilets, Berthe; Houle, M.-Anna-Rosilda; Bergeron, M.-Laudia; Houle, Angèle; Côté, Rose-Blanche; Fournier, Léa; Deschenaux, M.-Gilberte; Lamothe, Yvonne.

*Elémentaire français.—Distinction—*Duval, Lydia; Dupont, M.-Yvonne; Lemire, M.-Berthe; Allard, Juliette; Lafrenière, M.-Rose-Alma; Paquin, Éliane; Côté, Dorilda; Héroux, Béatrice; Hamel, Adrienne; Désilets, Lorette; Dupont, M.-Aurélié; Demers, M.-Ange; Sauvageau, Antonia; Bibeau, Cora; Boisclair, M.-Ange; Laplante; M.-Rose; Lauzière, Laura; Perreault, Lucienne; Provencher, Yvonne; Corriveau, Rodolphine; Rousseau, Jeannette; Tanguay, Léonie; Tessier, Adèle; Fournier, Marie-Ange; Veilleux, Élianne; Trottier, Claudia; Beauchene, Florestine; Houde, Gertrude; DuTremble, M.-E.-Alice; Lacouture, M.-Louise-Alphonsine; Chapdelaine, M.-Évangéline; Cartier, M.-Rosa-Blanche; Courchesne, M.-Germaine; Jutras, M.-Éva; Perrier, M.-Anne-Germaine; Dionne, Angeline; Petrin, M.-Rose; Letendre, Flore-Emma; Goudreau, Flora; Janelle, Isabelle.

ST-HYACINTHE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Guertin, Oliva; Rodier, Blanche; Remy, Laurette; Téreault, M.-Rose; Trudeau, Antoinette-Rose-Bl.-Marguerite; Cournoyer, Alicia; Dérome, Virginie; Morin, Alice; Desmarais, M.-Aldéa.

*Elémentaire français.—Distinction—*Joyal, M.-Jane; Michau, Marie; Danis, M.-Laura; Joyal, M.-Florida; Samson, M.-Blanche; Beauce, M.-Louise; Boisselle, M.-Délia-Aldéa; Desrosiers, M.-Mathilda; Desrosiers, M.-Alberta; Dupré, M.-Emma; Bibeault, M.-Laura; Chagnon, Clémentine; Saintonge, Anne-Maria; Désautels, Angéline; Laroche, Irène; Martin, Marie; Maher, Marie-Louise; Dupuis, Anna; Julien, Corona; Normandin, Emma; Deaudelin, Georgianna; Leclerc, M.-Alice; Girard, Christine, Lavigne, Florida; Cordeau, M.-Anne; Letendre, M.-Florence; Fournier, Donald-Idre; Duquette, M.-Harmel-Haude; Giroux, Antoinette; Pérodeau, Délima; L'Écuyer, M.-Reine; Jutras, Éva; Arès, Rollande.

*Elémentaire français-anglais.—Distinction—*Charron, Délia-Laurence; Labrèche, M.-Léona; Pélouin, Julienne-Parmelie; Melaven, M.-C.-Evelyn; Mongeau, Alice; Faucher, Valerie.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant—Pearson, M.-Laure; Gagné, M.-Honorine; Bellavance, Bernadette; Morin, Lucienne; Santerre, Ida; Dion, M.-Laure; Roussel, Rose.

Elémentaire français.—Distinction—Rioux, M.-A.-Philomène; Gagné, Eugénie; Leclerc, M.-Louise; Michaud, M.-Rose; Santerre, M.-Anne; Durette, M.-Thersile-Edwidge; Brochu, M.-Gertrude; Talbot, M.-Alida; Ross, M.-Philomène; Pelletier, M.-Blanche; Desjardins, Yvonne; St-Laurent, Céliane; Ouellet, Henriette-Blanche; Richard, Hélène; Duchesne, Angéline; Frénette, Marie; D'Amours, Jeanne; St-Laurent, Catherine; Fournier, M.-L.-Alice; Landry, Eva; Martin, M.-Rose; Bellavance, Adrienne; Lepage, Marie-Louise; Bouillon, Bertha; Ouellet, Mélanie; Côté, Olive; Beaulieu, Éveline; Desrosiers, Rose-de-Lima; Canuel, M.-A.-Juliette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Garvin, Élisabeth.

SAINTE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Lemieux, Delphine; Roy, Antonia; Gagnon, Obéline; Gagné, M.-Joséphine; Côté, M.-Denise; Bélanger, M.-Odiana; Chabot, M.-Laure; Gagnon, M.-Alice; Boutin, M.-Céline; Vachon, M.-Stella; Marceau, Alice; Turcotte, Olivine.

Elémentaire français.—Avec distinction—Métivier, Juliette; Dorval, Lucienne; Poulin, Marie-Anne; Giguère, Imelda; Roussin, M.-Ange; Pelchat, M.-Anne; Poulin, M.-Bl.-Yvonne; Faucher, Laura-Élméria; Blouin, M.-Aurore; Vallée, M.-Bl.-Antoinette; Hamel, M.-Berthe; Beaudoin, M.-Rose-Anna; Mathieu, M.-Blanche; Roy, Alfrédine; Rousseau, M.-Elmire; Vachon, M.-Anne; Gosselin, M.-Anne; Turmel, M.-Anne; Carrier, Théodora; Bouffard, M.-Félicine; Turcotte, Alfrédine; Bélanger, M.-Odiana; Ferland, M.-Azilda; Lamontagne, Laura; Tanguay, Émélia-Yvonne; Boutin, M.-Jeanne; Perreault, M.-Jeanne; Ferland, Cécile; Aubé, M.-Céliane; Morissette, M.-Elise; Bernier, M.-Délia; Leblond, M.-Alice-Céliane; Lemieux, Olive; Brochu, Dorilda; Lantagne, M.-Anna; Pelchat, Éva; Grenier, Corinne-Céliane; Bolduc, Méléda; Turgeon, Alexandrine; Fortier, Gratia; Bergeron, M.-Anne; Fortier, Rose-Anna; Gagné, M.-Amanda; Beaulieu, Maria-Anne; Carrier, Philomène; Labbé, Estelle; Paradis, M.-Hedwidge; Lagueux, M.-Sara; Berrouard, M.-Delvina; Vachon, M.-Philomène; Nadeau, Maria; Gobeil, Mary; Fleury, M.-Hélène; Bilodeau, Marie; Munroe, Laura; Morin, Cédulie; Gosselin, Marie-Ange; Gosselin, Henriette; Bilodeau, Alexandrine; Simard, Yvonne; Lafamme, Eugénie; Gilbert, Génoria; Gagné, Wivine.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Sheehan, Mary-Ann.

Elémentaire français-anglais.—Distinction—Hurley, Mary-Yvonne; Quirion, Alvine.

Elémentaire anglais-français.—Avec distinction—O'Farrell, Anastasie; Sheehan, Bridget-Agnes.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Duhamel, Maria; Jauron, Joséphine; Beauchesne, Camilla; Desruisseaux, Orise; Therrien, M.-Rose; Lamoureux, Edwidge-Emma; Couture, M.-Alma; Girard, Georgiana; Monast, Délicas; Picard, Lilianne; Clément, Jeanne; Paulin, Éva.

Elémentaire français.—Avec distinction—Labbé, Yvonne; Martin, Della; Boisvert, Yvonne; Boisvert, Alice; Bouthillette, Claire-Anita; Duhamel, Éva; Bédard, Jeanne; Fontaine, Yvette; Brien, Germaine; Dion, Alfréda; Rouillard, Rébecca; Dumas, François-Xavier; Hyland, Rose; Blais, M.-Antoinette-Yvonne; Dumas, Alphonse; Théroux, Marie-Anne; Perreault, M.-Anne; Lamoureux, M.-Arzélia; Houle, Delrise; Durocher, Albertine; Geoffroy, Elianne; Proulx, Victoire; Bégin, Aurore; Blain, Albertine; Bergeron, Juliette; Boillard, M.-Élise; Camiré, M.-Aldéa; Crête, Elianne; Marquis, Marie-Anne; Grenier, Eugénie-Délia; Leblanc, Berthe; Lépine, Florence-Alberta; St-Laurent, Mélanie; Dubé, Flora; Boissé, Edwilda-Malvina; Raticot, Blanche-Irma; Lemay, Clara; Nault, Lucienne; Joyal, Mélima.

Elémentaire anglais.—Avec distinction—Brady, Aileen;



DEUX AMIS

(Voir "Leçon d'Anglais d'après la méthode naturelle,"
au chapitre de la Méthodologie).

L
L
P
L
C
G
M
M
G
A
C

Bois
a

Elémentaire français-anglais.—Satisfaisant—Perras, Anna.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Lavoie, Florence-Brown; Morin, Alma-Lumina; Francoeur, Anna-Marie; Hains, Odile; Bouffard, M.-Anna;

Elémentaire anglais-français.—Avec distinction—Daniels, Éthel.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Pepin, Béatrice; Massé, Régina; St-Antoine, Armandine; Lafrenière, Léopoldine; Roy, Luciana; Durand, Gérardine; Paquin, Annette; Pelletier, Aurore; Pelland, Estelle; Chaput, Laudina-Cordélia.

Elémentaire français.—Avec distinction—Froment, Lionel; Roy, M.-Yvonne; Archambault, M.-Louise; Chaussé, Yvonne; Gadoury, Alphonsine; Malo, Armandina; Lebeau, Gratia; Préville, Julianna; Dupuis, M.-A.-Adrienne; Fréchette, Germaine; Ricard, Ida; Dumas, M.-Alida alias Ida; Rivest, Yvonne; De Grandpré, Anna; Maurice, Claudia; Marion, M.-Delina; Dufresne, M.-Jeanne.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Mousseau, Marguerite; Boudreau, Anna-Émilie; Briault, Robéa.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant—Cordeau, Alexandre; Bessette, Maria; Choquette, Louisianna; Poulin, Blanche-Cora; Benoit, Marie-Marguerite; Dumoulin, Aurore.

Elémentaire français.—Avec distinction—Narbonne, Blanche; Meunier, Albertine; Martel, Laurencia-Antoinette; Martel, Clarinda; Vigeant, Alice-Albertine.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Mlle Bessette, Antoinette.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant—Montpetit, L.-Éliza-Yvonne; Brunet, M.-Germaine; Patenaude, Fébronie; Morand, Marguerite; Viau, Adrienne; Beaulieu, Hedwidge; Fugère, Éva; Lebœuf, Blanche; Fafard, Joseph-Le-Philippe; Girard, M.-Anne.

Elémentaire français.—Avec distinction—Lefebvre, Obertha; Riendeau, Alexina; Thibault, Clara; Bonhomme, Albertine; Lalonde, Rosaline.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Moriarty, John.

Elémentaire français-anglais.—Satisfaisant—Audette, Antoinette.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Pouliot, Geneva; Rivard, Antoinette; Dancause, Rébecca Goupille, Clairina; Plourde, Aldéa; Goupil, Rosalia; Champoux, Léonie; Croteau, Florida; Nault, M.-Louise; Vallières, Rose-Anna; Roy, Rose; Brisson, Alice.

Elémentaire français.—Avec distinction—Moreau, M.-Ange; Cantin, Mary; Letarte, Imelda; Mondou, Yvonne; Leblanc, Anna; Levasseur, Lina; Larivée, M.-Alice; Gagné, Juliette; Boisvert, Fleur-Ange; Levasseur, Angéline; Champagne, Irène; Blanchette, Alma; Demers, Ernestine; Goulet, Caroline; Monfette, M.-Jeanne; Labrecque, Florida; Lemay, Rebecca-Corona; Pelletier, Aline; Gill, Ernestine; Vézina, Claudia; St-Pierre, Nérés; Faucher, Fabiola; Tardif, Aldéa; Camden, Amanda; Labonté, Maria; Thibault, Éva.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Gleason, Bridget-Lucie.

Elémentaire français-anglais.—Satisfaisant—Bernier, M.-A.-Lucida.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Tremblay, Edwidge; St-Pierre, Donald; Boisvert, Evelina.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Tardif, Aurore; Castonguay, Alice; Ouellet, M.-Florinda; Ouellet, Yvonne; Michaud, Antoinette; Lapointe, Régina; Boucher, Hélène; Pelletier, Yvonne; St-Pierre, Yvonne; LeBel, Etienne; Couillard, Anna-Ellea;

Elémentaire français.—Distinction—Côté, M.-Rose-Alba; Boucher, Yvonne; Ouellet, Alma; Garon, Caroline; Bérubé, M.-Ludivine; Côté, Marie-Jeanne; Bouchard, M.-Bl.-Béatrice; Leclere, M.-Anna-Alida; Leclere, M.-Mathilda-Alma; Morel, Noéla; Roy, Hélène; Morin, Éva; Jalbert, Zénaïde; Malenfant, Laura; Hudon, Théodora; D'astous, M.-Anne; Gagnon, M.-Aurélié; Chouinard, Sara-Anne; Marquis, Amérida; Gagnon, Emma; Sirois, Alice-Yvonne; Langlais, Agnès; Alexandre, M.-Eugénie; Langlois, Maria; Ouellet, Elise; Lavoie, Cécile; Voyer, M.-Louise.

ST-GEORGES

Elémentaire français.—Satisfaisant—Dutil, Aimée-M.; Rodrigue, M.-Odile-Laurence; Quirion, Aglaé; Roy, Rose; Poulin, Joséphine; Chabot, Yvonne.

Elémentaire français.—Avec distinction—Fortin, Alberte; Bolduc, Rose-Anna; Paquet, Juliette; Paquet, Cécile; Rancour, Sarah; Coulombe, Emma; Bernier, Sidonia; Gosselin, Léonie; Poulin, Zélia; Boulanger, Marie-Anne; Guimond, Alice; Parent, Laura; Gosselin, M.-Honorine; Boucher, M.-Suzanne; Lafamme, M.-Fabiola; Gilbert, M.-Léda-Aurore; Boulanger, M.-Bélar; Chabot, M.-Éva; Gosselin, M.-Flore-Céda; Vachon, M.-Anna-Diana; Rodrigue, M.-Corinne; Poliquin, Élise; Chabot, Yvonne; Talbot, M.-Anne-Imelda; Bougie, M.-Eva; Drouin, M.-Laure; Poulin, M.-Éva; Poirier, M.-Alphonsine; Fortin, Berthine; Poulin, Sophie; Breton, M.-A. Antoinette.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Veuilleux, Annie-Exilia.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant—Simard, Marguerite-Albertine; Tremblay, Yvonne.

Elémentaire français.—Avec distinction—St-Pierre, M.-Anna; Olsen, M.-Louise-Anysie.

BAIE SAINT-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Drolet, Régina; Tremblay, Lezzie; Fillion, M.-Léda.

Elémentaire français.—Avec distinction—Turgeon, M.-Bl.-Alma; Simard, Alda; Bouchard, Rosée-Anna; Bergeron, M.-Albina; Sinard, Maria; Gaudreault, M.-Antoinette; Larouche, M.-Bl.-Hermance; Bolduc, M.-Desneiges; Côté, M.-Jeanne; Tremblay, Rosa; Tremblay, Clémence; Tremblay, Blanche; Bouchard, Diana; Boivin, Emma; Lajoie, Alberta; Sheely, Alice; Tremblay, M.-Antoinette.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant—Pepin, Hedwidge; Houle, M.-Alice.

Elémentaire français.—Avec distinction—Bellavance, M.-Léda alias Ida; Morin, M.-Ange; Gosselin, M.-Anne; Rousseau, M.-Yvonne; Faucher, Léona; Tourigny, Dolorès; Maillot, Alberta; Boivin, M.-Anne; Beauoin, Rose-Blanche; Bergeron, Anne-Marie; Lafleur, Rose-Aimée; Blais, Émélie; Girard, M.-Ange-Anne; Bézier, M.-Antoinette-Anne; Duval, Germaine; Ouellet, M.-Ange-Cordélia; Dubois, Marie-Anne; Gosselin, Imelda alias Emilda; Couture, Berthe; Demers, M.-Joséphine-Alice; Vachon, Antoinette; Roberge, Honorat; Simoneau, Rose-de-Lima; Bourassa, Angéline; Provencher, Philomène; Bélanger, Bl.-Édithe; Laroche, Rebeca.

CARLETON

Elémentaire français.—Avec distinction—Ferlande, Alice; Leblanc, Émèlie; Dumas, Hélène; Loubert, Anna; Leclerc, M.-Augustine; Laviolette, M.-Lumina; Leblanc, M.-Bertha; Boudreau, Esther.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Lavoie, Rose-Anne; Day, Agnès; Murphy, Ernestine; Loubert, M.-Thérèse; Bernard, M.-Berthe; Gleeton, Diana; Pitre, Joséphine.

Elémentaire anglais-français.—Avec distinction—Campbell, Winfred-Maria; McDonald, Célestine; Poirier, Anna; Leblanc, Édith; Keays, Mary-Agnes.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Renaud, M.-Cécile; Richard, Joséphine; Latourelle, Marie;

Elémentaire français.—Distinction—Lortie, Claudia; Lajeunesse, M.-Rose; Marois, M.-Ange; Lamoureux, Alice.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Clément, Isabelle; Cooligan, Margaret; Gleason, Mary.

Elémentaire français-anglais.—Satisfaisant—Latourelle, Bertha.

Elémentaire français et anglais.—Avec distinction—Guertin, Régina.

Elémentaire anglais-français.—Avec distinction—Smith, Evelyn, Veronica.

FORT-COULONGE

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Toner, Ellen-Béatrice; Murphy, Rose-Anna-Catherine; Trottier, Claire-Céline.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant—Valade, M.-Adèle; Paiement, M.-Arzélie; Maheu, Marg.-M.; Lavigne, Maria; Séguin, Gratia-Poméla; Pilon, Laurena; Côté, Jeanne; Paquette, Blanche-Irène; Aubin, Régina.

Elémentaire français.—Distinction—Boivin, M.-Laure; Ouellet, Mérilda; Leduc, Marg.-Jeannette; Lefebvre, Albina; Paquette, Idaïse; Gagnon, Valéda.

Elémentaire français-anglais.—Avec distinction—Racicot, Jeanne.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Simard, M.-Éva.

Elémentaire français.—Avec distinction—St-Amant, M.-Angéline; Simard, M.-Christiane-Ludvine; Savard, M.-Yvonne; Girard, M.-Mélida; Rivard, M.-Jeanne-Irma; Bissonnette, M.-Hermina; Plourde, Élise; Bélanger, Célair; Remillard, Léontine.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Avec distinction—Légault, M.-Sara; Viau, Armandine.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Roussy, M.-Anne; Loubert, Alphonsive; Denis, M.-Rachel; Thomas, Idda; Bourdages, Alice; Arsenault, Rosalie.

Elémentaire français.—Avec distinction—Huard, Geneviève; Chapados, M.-Marguerite; Arseneau, Bertha.

STE-ANNE-DES-MONTS

- Elémentaire français.—Satisfaisant*—St-Pierre, M.-Ange; Lévesque, Oliva.
Elémentaire français.—Avec distinction—Pelletier, M.-Alma-Calixta; Harrisson, M.-Rosalie-Lauretta; Lapointe, M.-Adélaïde-Augustine; Lemieux, M.-Joséphine; Lemieux, M.-Claire; Ross, Ida; Pelletier, Élisa.

GRANDE-RIVIÈRE

- Elémentaire français.—Satisfaisant*—Lambert, M.-Blanche-Clémence; Couture, M.-Emma.
Elémentaire français.—Avec distinction—Méthot, M.-Armilda-Antoinette.
Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Briand, Adélaïde-Jane; Grant, Marguerite-Patricia; McAuley, Bridget.
Elémentaire anglais.—Avec distinction—Urquhart, Mary-Eunice; Tapp, Frieda-B.-J.; Poirier, Lydia.
Elémentaire français et anglais.—Avec distinction—Lafontaine, M.-Laura.

HAVRE-AUX-MAISONS

- Elémentaire français.—Satisfaisant*—Vigneau, Imelda.
Elémentaire français.—Avec distinction—Thériault, Luce; Petitpas, Mathilda.
Elémentaire français-anglais.—Distinction—Aucoin, M.-Aimée; Nadeau, Isabelle; LeBlanc, Exilda; Renaud, Émilda; Richard, Adelda; Thériault, Bibiane.

VILLE-MARIE

- Elémentaire français.—Satisfaisant*—Beaubien, M.-Adèle; Biron, Yvonne; Lefebvre, Lucille.
Elémentaire français.—Avec distinction—Cloutier, Alédia; Brassard, Marguerite; Marseille, Yvonne; Lemieux, Carmel.

MANIWAKI

- Elémentaire anglais.—Satisfaisant*—Brennam, Margaret.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

- Elémentaire français.—Avec distinction*—Girard, M. Lydia.

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE L'AUTOMNE 1915

Séance du 22 septembre 1915.
(Avant-midi)

PRÉSENTS: L'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa; Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr G. Blanche, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé J.-C. Arsenault, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; M. l'abbé J.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; M. l'abbé Eugène Corbeil, représentant

Mgr le vicaire-apostolique du Témiscamingue; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Charlottetown et de Mgr le vicaire-apostolique du Témiscamingue, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé J.-C. Arsenault, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé J.-S. Turbide et M. l'abbé Eugène Corbeil, pour les représenter à la présente session de ce Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

La résolution suivante est adoptée, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par sir Horace Archambault:

"Ce Comité désire insérer dans ses registres l'expression de ses vifs regrets à l'occasion de la mort de sir Charles Boucher de Boucherville, sénateur, ancien premier ministre de la province et autrefois membre du Conseil de l'Instruction publique.

"Il fut l'auteur de la loi de 1875 qui établit ce Conseil et donna à notre régime scolaire sa forme actuelle. Cette loi, basée sur les droits de l'autorité paternelle et sur le respect des privilèges de la minorité religieuse de la Province, a contribué à maintenir l'harmonie entre les divers éléments de la population et à la stabilité du pacte fédéral.

"Le Comité prie le Surintendant de transmettre à M. Joseph de Boucherville, fils du vénéré défunt, ses condoléances et l'expression de sa reconnaissance pour les services que sir Charles a rendus à la cause de l'Instruction publique et au pays."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 21 septembre 1915.

PRÉSENTS: Mgr Émard, président, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

- 1.—"Leçons de morale", par l'abbé A. Robert.—Recommandé pour le cours académique des Écoles normales et pour les candidats au brevet d'académie du Bureau d'examineurs.
- 2.—"Cours de littérature, 7e et 8e Année", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.
- 3.—"Géographie-Atlas—Cours élémentaire, révisée conformément aux programmes officiels du Conseil de l'Instruction publique", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.
- 4.—"Géographie-Atlas—Cours moyen, révisée conformément aux programmes officiels du Conseil de l'Instruction publique", par les mêmes.—Recommandé.
- 5.—"Histoire du Canada—Cours intermédiaire", par C. S. Viator.—Recommandé, à condition que l'auteur retranche de ce livre le 71e et le 72e récits qui traitent d'événements trop récents.
- 6.—"English Grammar—Intermediate Course", by the Christian Brothers.—Recommandé, ce livre étant contenu dans l'ouvrage intitulé "Lessons in English" déjà approuvé par le Comité catholique.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
évêque de Valleyfield,

Président.

Mgr l'évêque de Valleyfield propose que ce rapport soit adopté.

M. le juge Martineau propose en amendement :

“Considérant que les questions de l'instruction publique obligatoire et gratuite, de l'uniformité des livres, de la forme des gouvernements sont des questions libres;

“Considérant que l'auteur du manuel intitulé “Leçons de Morale” dont on demande maintenant l'approbation les considère comme des questions de morale;

“Considérant que les enfants à qui ces leçons seraient enseignées en concluraient 1° que c'est une faute de croire au droit de l'État d'obliger les enfants de fréquenter une école lorsque leurs parents la peuvent choisir en toute liberté; 2° que l'abolition de taxes scolaires et la fourniture gratuite des livres est dans l'intérêt général de l'éducation; 3° que l'uniformité des livres diminuerait le coût de l'instruction; 4° que la forme républicaine de gouvernement vaut la forme monarchique;

“Que l'usage de cette partie des Leçons de Morale intitulée: “Morale spéciale” se rapportant aux dites questions ne soit pas autorisé.”

Cette motion en amendement est mise aux voix, et rejetée par le vote suivant :

Pour: L'honorable juge Martineau, M. Prévost, M. Ahern et M. Brisebois.(4)

Contre: Mgr Bruchési, Mgr Gauthier, Mgr Roy, Mgr Émard, Mgr Labrecque, Mgr Larocque, Mgr Cloutier, Mgr Brunault, Mgr Bernard, Mgr Forbes, Mgr Brunet, Mgr Blanche, Mgr F.-X. Ross, Mgr Rouleau, M. l'abbé Arsenaud, M. l'abbé Turbide, M. l'abbé Corbeil, M. l'abbé Desrosiers, sir H. Archambault, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable M. Champagne, M. Tellier, M. Fortier et M. Tremblay.—(25)

La question étant sur la motion principale, M. le juge Martineau propose en amendement que le rapport soit considéré item par item. Cet amendement est rejeté sur division et la motion principale étant de nouveau posée, elle est adoptée, le juge Martineau dissident.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trente-et-unième session du Bureau d'examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'École normale Laval, Québec, les 17, 18, 19 et 20 août 1915.

Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

Aux séances du matin et de l'après-midi du 17 août, le Bureau adopte les questions d'examen qui suivent:

COMPOSITION FRANÇAISE

Vous venez d'être nommé inspecteur d'écoles. M. le Surintendant vous demande de donner, lors de votre première visite, une conférence au personnel enseignant de votre district, sur le sujet suivant: “Dans quelle mesure et de quelle manière convient-il d'établir des rapports entre l'école et les familles? Vous indiquerez sommairement les raisons générales pour lesquelles ces rapports sont utiles et nécessaires; vous exposerez et vous justifierez les procédés pratiques par lesquels ils peuvent être réalisés, et spécialement ceux dont vous usiez personnellement lorsque vous étiez instituteur”. Faites cette conférence.

PÉDAGOGIE

- 1.—Indiquez sommairement “le rôle du maître et du livre” en classe.
- 2.—A quel degré de l'école primaire la méthode inductive ou analytique convient-elle plus particulièrement? Justifiez votre choix.
- 3.—Qu'appelle-t-on procédés dans l'enseignement? Exemples?

THÈME ANGLAIS

“Cours de lecture à haute voix”, par l'abbé P. Lagacé, page 112.—“Le petit serin”.—Du commencement de ce chapitre jusqu'aux mots “La mère étonnée. . . .”, 17 lignes.

VERSION ANGLAISE

"Modern History", par Fredet, page 240.—Du commencement du chapitre "First Crusade", jusqu'au second alinéa.—16 lignes.

LOI ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES

- 1.—Maison d'école à construire: Qui en doit fournir ou approuver les plans et devis ? Avant la mise en usage, qui doit l'examiner, l'accepter et en permettre l'ouverture ?
- 2.—Lorsque les commissaires, après avoir choisi un terrain vacant, pour y construire une école, ne peuvent s'entendre avec le propriétaire du terrain,—dire les procédés à adopter.
- 3.—Quels sont les devoirs des commissaires ou syndics d'écoles concernant les emplacements à choisir pour y construire des écoles ?
- 4.—Vérification ordinaire des comptes du secrétaire-trésorier: Quand a-t-elle lieu ? Après qu'elle est faite, que doit faire le secrétaire-trésorier ?
- 5.—Vérification spéciale des comptes: A la demande de qui peut-elle être faite ? Après qu'elle est faite, que doivent faire les commissaires ou syndics d'écoles ?

GÉOGRAPHIE

- 1.—Nommez les principaux chemins de fer du Canada et quelles sont, respectivement, les villes terminus de leur plus grand parcours ? Laquelle de ces lignes est la propriété du Gouvernement ?
- 2.—Dans quels lacs et quels canaux naviguerait-on, par le Saint-Laurent, pour aller de Québec à Fort William ?
- 3.—Donnez, avec le plus d'exactitude possible, les bornes de la province de Québec ?
- 4.—Qu'est-ce et où sont situés:—Hécla, les Bermudes, Barcelone, Tananarive, Bonifacio, Messine, Ceylan, Buenos-Ayres, Vistule, Dardanelles ?
- 5.—Nommez, avec leurs capitales, les pays qui constituent ce que l'on appelle communément les "États Balkaniques".

HISTOIRE GÉNÉRALE

- 1.—Comment s'opéra la conversion du monde au christianisme ? Quel empereur romain en reconnut le premier l'indépendance ?
- 2.—Les croisades:—leur nombre, les nations qui les entreprirent, leurs résultats politiques et religieux.
- 3.—Différence entre les constitutions de 1840 et de 1867.
- 4.—Quels furent les résultats politiques, scolaires et religieux de la conquête du Canada par les Anglais, en 1760 ?
- 5.—Donnez un aperçu de la guerre de l'Indépendance américaine.

ARITHMÉTIQUE

- 1.—Le ciment de Vassy perd 17% de son volume quand on en fait du mortier. Il pèse 2116.8 livres par verge cube et coûte \$1.40 les 100 livres. On veut obtenir 3 verges cubes et demi de mortier avec ce ciment. Quel volume faudra-t-il de ciment, et que coûtera ce ciment ?
- 2.—Sans réfléchir davantage, un testateur qui laissait \$69,300.00 à quatre héritiers, a signifié que le premier aurait les $\frac{3}{4}$ de cette somme, le deuxième la $\frac{1}{2}$, le troisième le $\frac{1}{3}$, le quatrième le $\frac{1}{4}$. Quelle somme pourra revenir réellement à chaque héritier, sans que le total des parts dépasse l'héritage ?
- 3.—On se présente à une banque pour toucher un billet de \$8,760.00 qui ne doit se payer que dans 219 jours. On reçoit \$8,365.80. Quel est le taux de l'escompte ? (Les jours de grâce sont compris dans les 219 jours).

4.—On a deux paiements à faire: l'un de \$6,300.00 payables dans 4 ans 6 mois, l'autre de \$13,700.00 payables dans 5 ans 8 mois. On veut s'acquitter en une fois. A quelle époque doit s'effectuer le paiement ?

5.—On a 40 livres d'eau salée contenant 6 livres de sel; on veut obtenir un mélange ne contenant que 0.8 de livre de sel par 16 livres. Combien faut-il ajouter de livres d'eau douce pour avoir ce mélange ?

ALGÈBRE

1.—La somme de deux nombres est 41 et la somme de leurs carrés est 901. Quels sont les nombres ?

2.—Donnez la formule algébrique pour l'extraction de la racine cubique.

3.—Un bateau qui fait 12 milles à l'heure sur un lac où il n'y a pas de courant, remonte une rivière pendant 7 heures et ne met que 5 heures pour revenir au point de départ. On demande la vitesse du courant de la rivière. (C'est une rivière qui n'a pas de marée).

4.—La différence entre les périmètres de deux champs carrés est de 64 verges et la différence entre leurs surfaces est de 1,280 verges. On demande les côtés des carrés.

5.—Trouvez la valeur d' x et d' y dans les équations suivantes:

$$(1) x - 3y = A.$$

$$(2) x + 4y = B.$$

GÉOMÉTRIE

1.—On verse dans une cuve cubique de 1 verge .78 de côté, 60 fois un seau cylindrique de 0 verge .40 de diamètre sur 0 verge .48 de hauteur. A quelle hauteur arrivera l'eau versée ?

2.—On fait un échange entre un terrain rectangulaire de 148.5 verges de long sur 96.2 verges de large et un terrain carré de même surface. Dites le côté de ce carré.

3.—On a deux carrés. Le côté de l'un est égal à la diagonale de l'autre. Quel est le rapport de surface de ces deux carrés ?

4.—Une chaudière en fer est composée d'un cylindre, terminé à chaque extrémité par une demi-sphère de même rayon que la partie cylindrique, qui a trois verges de longueur. La circonférence intérieure de la section droite du cylindre est de 3.14 verges. On demande la capacité de la chaudière en gallons. (Dans un pied cube d'eau il y a 6.25 ou $6\frac{1}{4}$ gallons. Au lieu de prendre 3.1416 pour le rapport du diamètre à la circonférence prendre 3.14.

5.—Une prairie de forme triangulaire ayant 96 verges de base sur 72 verges de hauteur est échangée contre un champ rectangulaire de 48 verges de hauteur. Quelle est la longueur de ce champ ?

DESSIN

Dessiner de mémoire un parapluie ouvert.

PHILOSOPHIE (Oralement)

1.—Comment se forment les idées générales ?

2.—Quels sont les éléments essentiels d'une langue complète ?

3.—Qu'expriment les mots ?

4.—Qu'expriment les propositions ?

5.—Définition du syllogisme.

6.—Qu'est-ce que Dieu ?

7.—Preuve quelconque de l'existence de Dieu.

8.—Qu'entendez-vous par la loi morale ?

SCIENCES NATURELLES (Oralement)

- 1.—Quelle différence y a-t-il entre l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux ? Donnez des exemples ?
- 2.—Origine des nuages, de la pluie et de la rosée.
- 3.—Donnez trois preuves de la pesanteur de l'air.
- 4.—La combustion : Les conditions, ses effets.
- 5.—Quelle est l'origine d'un volcan ? Quels phénomènes accompagnent d'ordinaire une éruption ?

AGRICULTURE (Oralement)

- 1.—(a) Comment désigne-t-on les différents sols ?
Qu'appelle-t-on terre franche ?
- 2.—Quel est le but des labours ?
- 3.—Qu'entend-on par assolement ou rotation ? Comment se divisent les plantes culturales au point de vue de l'assolement ? Quelles sont celles de la première catégorie et quelles sont celles de la seconde ?
- 4.—Qu'entend-on par drainage, par irrigation ?
- 5.—Quels sont les moyens artificiels employés pour la reproduction des plantes ?
- 6.—Qu'est-ce qu'amender une terre ?

LECTURE EXPLIQUÉE ET LITTÉRATURE

"Le Singe qui montre la lanterne magique".—Florian. Lecture de cette fable: Expression, prononciation et articulation.

- 1.—Qu'est-ce qu'un *bel esprit* ?
- 2.—Qu'entend-on par un *style pompeux* ?
- 3.—Que signifie *oratoire* dans le 32^e vers ?
- 4.—Pourquoi l'auteur ajoute-t-il qu'on *applaudit*.
- 5.—Comment est désigné le singe dans le 54^e vers ?
- 6.—Qu'était-ce que Cicéron ?
- 7.—Dans quel siècle vécut Florian ? Égala-t-il Lafontaine comme *fabuliste* ?
- 8.—Quel enseignement peut-on tirer de cette fable de Florian ?

Aux séances des 18, 19 et 20 août, MM. Joseph-Alexis Bouchard, Bernard-Alfred-Oscar Filteau, Louis-Joseph-Maurice Filteau, Jos.-Alphonse-Auguste Fournier, Jean-Chs-P.-Rodolphe Maltais, Joseph-Charles Mioussé et Joseph-Georges-Napoléon Roy subissent l'examen sur toutes les matières du programme et conservent les notes inscrites après chacun des noms qui suivent :

Noms des candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Littérature	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Total	Moyenne	Note obtenue
	Bouchar, Jos.-Alexis.	5	5	4.5	6	4.8	4	5	6	6	5.9	5	5	3.5	5.5	5.8	6	4	87	5.12
Filteau, Bernard-Alf.-Oscar.	5.9	6	6	6	6	5.6	6	5.8	5.7	5.7	6	6	5.5	6	6	6	6	100	2.5.83	Gde dist. A
F ilteau, Ls.-Jos.-Maurice.	5.6	5.5	5.5	6	4.5	5.3	5.7	6	5.8	5.9	5	6	5.5	6	6	6	5	95	3.5.61	Gde dist. A
Fournier, J.-Alphonse-Auguste.	5.5	5.5	6	6	5	5	5	5.2	5.1	6	5	6	6	6	5.5	5.2	6	94	5.53	Gde dist. A
Maltais, Jean-Chs-P.-Rodolphe.	3.4	5	5	5.5	5	4.5	4	4.5	3	4.7	5	5	5	5.5	6	5.2	5	71	3.	Insuffisant
Mrousse, J.-Charles.	5	5.1	3.5	6	5	5	3	3.6	4.2	1.2	3	3	3.5	5	5.2	4	65	3.	Insuffisant
Roy, Jos.-Georges-Nap.	4	5.6	3.5	5.6	4	5	3	4.8	3	3	3	3	3	4	4.2	5.8	64	5.	Insuffisant

M. Jos.-Alexis Bouchard mérite le diplôme avec la note "distinction" et mention spéciale pour l'anglais; MM. Bernard-Alfred-Oscar Filteau, Ls-Jos.-Maurice Filteau, J.-Alphonse-Auguste Fournier, reçoivent le diplôme avec la note "grande distinction" et mention spéciale pour l'anglais.

MM. Jean-Chs.-P.-Rodolphe Maltais, J.-Charles Mioussé et Jos.-Georges-Napoléon Roy n'ont pas droit au certificat, le premier, parce qu'il n'a pas conservé au moins la note 5 en composition et en arithmétique, le second, parce qu'il a eu une note inférieure à 5 en arithmétique et une note inférieure à 3 en algèbre, et le dernier parce qu'il a obtenu une note inférieure à 5 en composition et en arithmétique.

Le Bureau fait connaître le résultat des examens aux aspirants et la session est ajournée.

(Signé) TH.-G. ROULEAU, Ptre,

Président.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau, que M. Joseph-Cléophas-Chrysologue Mercier, jusqu'aujourd'hui professeur à l'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean, comté de St-Jean, P. Q., soit proposé au gouvernement pour remplacer M. Filteau résignataire, comme professeur à l'École normale de Nicolet.—Adopté.

Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, propose appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau, et il est résolu:

"Que MM. Oscar Filteau, professeur à l'École normale de Nicolet et J.-Émile Vallières, breveté pour académie française et anglaise et bachelier ès lettres de l'Université Laval, soient recommandés comme professeurs ordinaires à l'École normale Laval, le premier à un salaire initial de \$1,350.00 et le second à un salaire initial de \$1,200.00, en remplacement de M. Charles Lefèvre devenu directeur général de l'enseignement du dessin et de M. J.-S. Turcotte que le défaut de santé a obligé de démissionner, et que les nominations de MM. Filteau et Vallières soient datées du premier septembre courant."

Il est donné lecture du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1914-15, conformément aux prescriptions de l'article 113 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Les membres du Bureau ont tenu leurs deux sessions annuelles, à Québec; la première, le 29 avril 1915, et la seconde, les 5 et 6 août dernier.

A sa réunion du 29 avril, le Bureau s'est occupé de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des candidats, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux aspirants aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 5 et le 6 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la révision de la correction des épreuves d'examen, au nombre de plus de soixante mille, lesquelles avaient été corrigées dans le courant du mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 29 juin au 2 juillet inclusivement, et ont eu lieu dans les trente-deux localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique.

2,540 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements; c'est 391 de plus que l'année précédente. La dernière année a été remarquable non seulement par le très grand nombre de candidats qui se sont présentés devant le Bureau, mais aussi par les progrès que le Bureau a constatés dans leurs réponses. Cette dernière remarque s'applique surtout aux aspirants et aspirantes qui ont subi l'examen pour les brevets d'école primaire intermédiaire (modèle) et d'école primaire supérieure (académie).

Les 2,540 aspirants et aspirantes, 233 hommes dont 153 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,307 femmes, dont 61 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit:

- 1,209 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,
- 1,082 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),
- 249 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1,960 ont passé leurs examens avec succès, savoir:

- 845 pour le brevet élémentaire,
- 928 pour le brevet modèle,
- 187 pour le brevet d'académie.

580 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:

- 364 pour le diplôme d'école élémentaire,
- 154 pour le diplôme d'école modèle,
- 62 pour le diplôme d'école académique.

Ce qui donne les résultats suivants:

- 1.—Pour le diplôme élémentaire, 70% ont réussi et 30% ont échoué;
- 2.—Pour le diplôme modèle, 86% ont obtenu des diplômes et 14% ont échoué;
- 3.—Pour le brevet d'académie, 75% ont réussi et 25% ont échoué. Résultat général: 77% de tous les aspirants ont obtenu des diplômes et 23 % ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Prières et Catéchisme	Très bien	Très bien	Bien.
Lecture française	Bien	Bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Très bien	Très bien.
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Bien	Très bien.
Écriture	Passable	Passable	Bien.
Littérature (préceptes)	Bien	Très bien	Très bien.
Composition française	Bien	Bien	Assez bien.
Histoire Sainte	Bien	Bien	
Histoire du Canada	Bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Faible	Passable	Bien.
Instruction civique	Passable	Bien	Bien.
Arithmétique	Assez bien	Très bien	Bien.
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé		Très bien	Bien.
Comptabilité	Passable	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Bien	Très bien	Très bien.
Agriculture	Très bien	Bien	Bien.
Connaissances scientifiques usuelles	Bien	Très bien	Très bien.
Hygiène	Bien	Très bien	Très bien.
Bienséance	Très bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Bien	Très bien	Assez bien.
Histoire de France		Bien	Bien.
Histoire d'Angleterre		Bien	Bien.
Histoire des États-Unis			Bien.
Histoire ancienne et romaine			Bien.
Histoire de l'Église			Bien.
Algèbre			Bien.
Physique			Bien.
Cosmographie			Bien.

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise.....	Passable.....	Faible.....	Très faible.
Dictée anglaise.....	Bien.....	Très bien.....	Très bien.
Composition anglaise.....	Très bien.....	Très bien.....	Bien.
Littérature anglaise.....	Faible.....	Bien.....	Faible.

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATHÉMATIQUE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise.....	Assez bien.....	Faible.....	Mal.
Dictée anglaise.....	Assez bien.....	Bien.....	Bien.
Composition anglaise.....	Très faible.....	Faible.....	Faible.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Écriture, Géographie, Instruction civique, Comptabilité.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Écriture, Géographie.—BREVET SUPÉRIEUR: Dessin et Composition française.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Composition anglaises pour les aspirants de langue française, Grammaire et Littérature pour les aspirants de langue anglaise.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Grammaire anglaise, Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire anglaise pour les aspirants de langue anglaise.—BREVET SUPÉRIEUR: Grammaire et Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire et Littérature anglaise pour les aspirants de langue anglaise.

Nous avons l'honneur d'être, etc ,

(Signé) L. LINDSAY, Ptre,

Président.

(Signé) J.-N. MILLER,

Secrétaire.

A la demande de Mgr l'évêque de Chicoutimi, son avis de motion, qui se lit comme suit, reste sur l'ordre du jour:

"Que, pour éviter aux membres de ce Conseil des voyages trop multipliés sans nécessité, il soit résolu que régulièrement il n'y ait que deux sessions comme ci-devant, l'une à l'automne, l'autre au printemps; que cependant il soit loisible à M. le Surintendant de convoquer une session extraordinaire quand il la jugera utile ou nécessaire."

Séance du 22 septembre 1915.

(Après-midi)

PRÉSENTS: L'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé J.-C. Arsenault, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. l'abbé Eugène Corbeil, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Mgr Blanche propose, et il est résolu, de recommander à la Législature d'ajouter l'alinéa suivant au premier paragraphe de l'article 2874 des Statuts refondus de Québec, 1909: "A défaut d'huissier dans la municipalité, le mandat pourra être adressé par le président à la personne qu'il désignera pour l'exercer."

Il est résolu, sur motion de M. Tellier:

"Que ce Comité recommande de modifier la loi de l'Instruction publique de façon que nulle commission scolaire ne puisse contracter d'emprunt, ni vendre, échanger, aliéner ou hypothéquer un immeuble scolaire sans en informer les contribuables au moyen d'un avis public."

Le Comité prend communication d'une lettre de la révérende Sœur Supérieure du couvent du Havre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine, demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir l'examen pour le brevet d'école académique au Havre-aux-Maisons. Cette demande est accordée et le Comité catholique recommande que l'article 80 de ses règlements soit amendé en conséquence.

Lecture de diverses requêtes transmises par plusieurs inspecteurs exposant que le nombre d'écoles confiées à leur surveillance a beaucoup augmenté, et demandant que les limites de leurs districts d'inspection respectifs soient diminuées.

Le Comité exprime le vœu, vu l'heureuse augmentation des écoles dans diverses parties de la Province, que la question du remaniement des districts d'inspection soit mise à l'étude et que M. le Surintendant fasse préparer un projet en conséquence.

Le Comité prend communication du rapport d'un sous-comité du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique concernant l'enseignement aux enfants de nationalités étrangères de la cité de Montréal. L'étude de cette question est ajournée à la prochaine séance.

Le Comité distribue le fonds de l'Éducation supérieure et il confère le titre d'école modèle et le titre d'académie aux écoles suivantes:

TITRE D'ÉCOLE MODÈLE

- Comté d'Arthabaska.—Warwick, modèle mixte, école N° 1.
 " de Bagot.—Ste-Hélène, village, modèle mixte.
 " " Chambly.—Longueuil, modèle filles, sous contrôle.
 " " Champlain.—Ste-Thècle, village, modèle mixte.
 " " " St-Théophile, modèle mixte.
 " " Compton.—Clifton (Ste-Hedwidge), modèle mixte.
 " " " St-Isidore-d'Auckland, modèle mixte, école N° 1.
 " " Jacques-Cartier.—St-Laurent, village, acad. St-Alfred.
 " " Joliette.—St-Paul, modèle filles.
 " " Labelle.—L'Annonciation, modèle mixte.
 " " Laval.—Longue-Pointe, École N.-D. des Victoires, modèle filles.
 " " " Longue-Pointe, Collège du Sacré-Cœur, modèle garçons.
 " " Lévis.—Chaudière, modèle mixte.
 " " Lotbinière.—St-Apollinaire, modèle garçons.
 " " " Leclercville, modèle mixte.
- Comté de Lotbinière.—St-Gilles, modèle mixte.
 " " Maskinongé.—St-Alexis-des-Monts, modèle mixte, école N° 1.
 " " " Rivière-du-Loup N° 2, modèle mixte, école N° 8.
 " " Matane.—Val-Brillant, modèle mixte, école N° 1.
 " " Montmagny.—Ste-Euphémie, modèle mixte, école du village.
- Montréal, Cité.—École Ste-Claire-de-Tétraultville, modèle filles.
 " " Maisonneuve.—Côte-Visitation, École Ste-Philomène, modèle filles.
 " " " Maisonneuve, École St-Clément, modèle filles.
 " " " " École St-Edouard, modèle garçons.

- " " " École du Saint Nom de Jésus, modèle filles.
 " " " École Lasalle, modèle garçons.
 " Westmount.—Outremont, École Querbes, modèle mixte.
 Comté d'Ottawa.—Bouchette, modèle mixte.
 " de Québec.—Giffard, village, modèle mixte.
 Québec, Cité.—Notre-Dame-des-Victoires, modèle mixte.
 Comté de Shefford.—St-Théophile-d'Ely, modèle mixte.
 " " " St-François-Xavier-de-Shefford, modèle mixte.
 " " " Lawrenceville, modèle mixte.
 " " Stanstead.—Stanstead, diss., modèle garçons.
 " " Témiscamingue.—Lorrainville, modèle mixte, école N° 1.
 " " Témiscouata.—St-Mathias-de-Cabano, modèle garçons.
 " " Wolfe.—D'Israéli, village, modèle garçons.
 " " Yamaska.—St-Zéphirin, modèle mixte, école N° 1.
 " " " Notre-Dame-de-Pierreville, modèle mixte, école N° 1.

TITRE D'ACADÉMIE

- Comté de Brome.—Sutton, village, modèle mixte.
 " " Champlain.—Grand'Mère, couvent.
 " " " St-Tite, village, modèle garçons.
 " " " Ste-Flore, modèle mixte.
 " " Gaspé.—Ste-Adélaïde-de-Pabos, couvent.
 " " " Cap-Chat, modèle mixte.
 " " Iles-de-la-Madeleine.—Havre-aux-Maisons, couvent.
 " " Joliette.—Joliette, modèle garçons.
 " " Labelle.—Papineauville, modèle mixte.
 " " Montcalm.—Rawdon, modèle couvent.
 " " " Rawdon, collège.
 Montréal, Cité.—École N.-D.-des-Ange, filles.
 " " " École Ste-Agnès, filles.
 " " " École St-Joseph-de-Verdun, filles.
 " " " École des SS. Noms de Jésus et de Marie, filles.
 " " " Pensionnat Ste-Angèle, filles.
 " " " Pensionnat de L'Ange-Gardien, filles.
 " " " École St-Louis-de-France, filles.
 Montréal-Dorion.—St-Edouard-de-Montréal, garçons.
 " " " St-Edouard-de-Montréal, filles.
 Montréal-Laurier.—St-Jean-Baptiste, École du Sacré-Cœur, filles.
 Québec, Cité.—École Ste-Marie, modèle filles.
 " " " École St-Roch, couvent.
 " " " Académie Notre-Dame-du-Chemin, filles.
 Québec, Cité.—École St-Sauveur, filles.
 " " " Académie St-Louis, filles (indépendante).
 Sherbrooke, Cité.—Sherbrooke-Est, modèle filles.
 Comté de Terrebonne.—St-Jovite, modèle couvent.
 " " Wolfe.—D'Israéli, modèle filles.

Séance du 23 septembre 1915.

PRÉSENTS: L'honorable M. de LaBruère, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Sherbrooke, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe Saint-Laurent; Mgr P.-E. Roy, Mgr F.-X. Ross,

M. l'abbé J.-S. Turbide, M. l'abbé Eugène Corbeil, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité prend de nouveau en considération le rapport du sous-comité du Comité protestant relatif à l'instruction des enfants de nationalités étrangères, à Montréal. Après discussion et après avoir pris communication d'une lettre de M. J.-N. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal, sur le même sujet, il est résolu "que le Surintendant informe le secrétaire du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique qu'ayant soumis ce rapport à la considération du Comité catholique, celui-ci considère la question de la plus haute importance et que déjà la commission scolaire catholique de Montréal s'en est occupée. Le Comité protestant pourra en juger par l'extrait d'une lettre de M. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal. La Commission Scolaire de cette ville désire y donner toute son attention, et poursuivre d'une manière efficace et satisfaisante l'œuvre commencée. Mais il faut remarquer que les familles de nationalités étrangères, italiennes, polonaises, ruthènes et autres, ne résident pas toutes dans les limites de la commission scolaire catholique de la cité de Montréal. Dans le nord de la ville, par exemple, il y a beaucoup d'Italiens qui relèvent de plusieurs commissions indépendantes. Que les commissaires protestants voient à faire donner l'instruction aux enfants protestants, c'est juste. Mais Mgr l'archevêque de Montréal réclame pour les commissions diverses catholiques de toute la ville de Montréal le devoir et le droit de s'occuper de l'instruction de tous les enfants catholiques. Sa Grandeur se charge de voir les commissaires pour étudier et résoudre avec eux ce difficile et intéressant problème.

"Si le secrétaire du Comité protestant l'a pour agréable, Mgr l'archevêque sera heureux d'avoir une conférence avec lui à ce sujet."

Le Comité distribue le fonds des Municipalités pauvres, et la session est ajournée au mercredi du mois de février prochain.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

MÉTHODOLOGIE

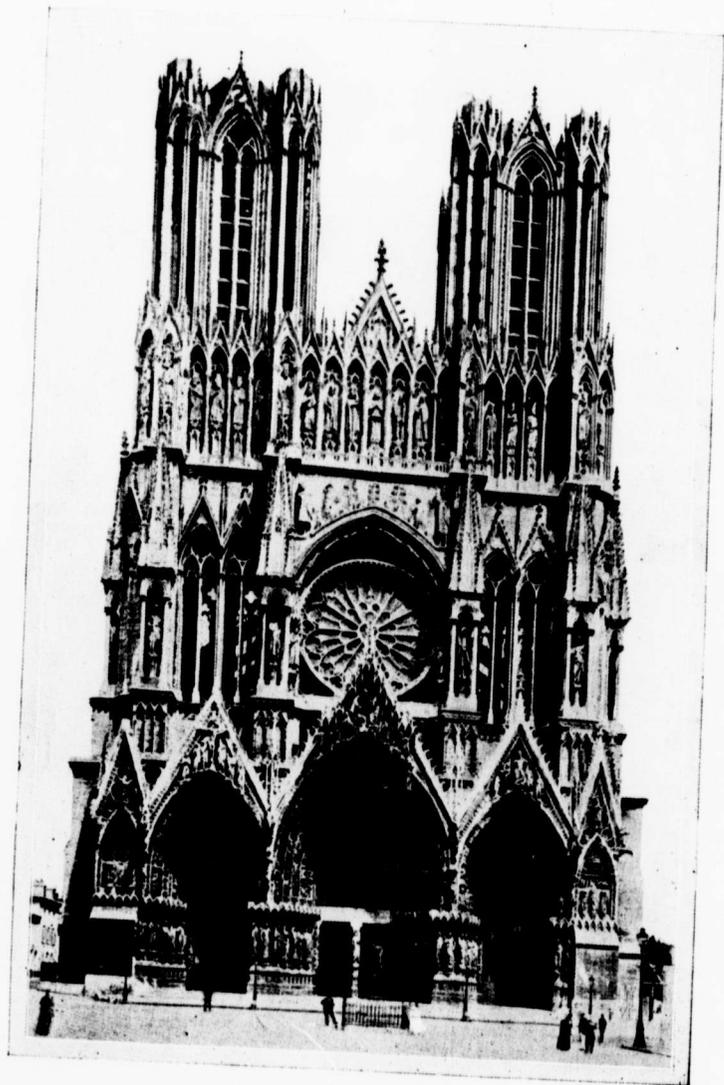
LA RÉDACTION A LA PETITE ÉCOLE

Mettant l'image sous les yeux des élèves qui devront faire le devoir, le maître engage la conversation avec eux pour les aider à lire cette image, à comprendre tout ce qu'elle dit aux yeux. Les questions posées aux élèves doivent viser à provoquer chez eux l'esprit d'observation, c'est-à-dire à mettre en activité leur intelligence pour qu'elle s'applique à bien comprendre tout ce qui frappe le sens de la vue. Par ses yeux l'enfant acquerra ainsi la connaissance du sujet présenté par l'image, comme il pourrait l'acquérir par ses oreilles en écoutant raconter.

Le Maître.—Mes enfants, vous voyez cette image, tâchez de bien comprendre tout ce qu'elle vous montre. Vous allez voir qu'en frappant vos yeux, elle s'adresse à votre esprit pour lui dire quelque chose. Pour vous aider à bien comprendre, je vais vous poser quelques questions et d'abord, vous, Georges, pourriez-vous nous dire où se passe la scène ?

Georges.—Monsieur, c'est dans une maison.

M.—Oui; mais décrivez un peu ce que vous voyez dans cette maison.



LA CATHÉDRALE DE REIMS
Avant sa destruction par les barbares Allemands

Georges.—(*Il ne sait par où commencer; la question est trop générale.*)

M.—Voyons, mon Georges, dans quelle partie de la maison sont les personnages ?

Georges.—M., je pense que c'est dans la salle à dîner.

M.—Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

Georges.—M., c'est la grande table sur laquelle on voit encore un morceau de pain, un pot, un verre, quelques assiettes sur la nappe blanche.

M.—Voilà une bonne réponse. Maintenant, Alfred, la table est-elle au milieu de la salle ?

Alfred.—M., elle a été poussée à gauche, contre la bibliothèque.

M.—A quoi reconnaissez-vous la bibliothèque ?

Alfred.—Un coin du rideau est écarté, et l'on voit des livres sur les tablettes.

M.—Très bien. Voyez-vous encore des livres dans un autre endroit ?

Alfred.—Oui, M., sur une planche, en haut de la fenêtre.

M.—C'est cela. Au tour de Joseph. Voyons, Joseph, que voyez-vous sur le mur du fond ?

Joseph.—M., à droite de la fenêtre, il y a un tableau de la Ste Vierge qui tient l'Enfant-Jésus dans ses bras.

M.—Et au-dessus de ce tableau ?

Joseph.—Il y a un bénitier, puis un peu plus bas, à gauche, un almanach accroché à un clou.

M.—Ne voyez-vous pas d'autres choses accrochées ?

Joseph.—Oui, M., on voit comme deux bouquets de blé d'Inde, qui sont accrochés, l'un au-dessus de la fenêtre, l'autre au coin de la bibliothèque, sans doute pour sécher et faire la semence de l'année prochaine.

M.—Bien; et les meubles ? Vous, Léon ?

Léon.—M., on n'en voit pas beaucoup; il y a avec la grande table, un lourd tabouret, un banc le long du mur et un petit banc pour les pieds.

M.—Croyez-vous qu'il n'y a pas d'autres meubles que ceux-là ?

Léon.—M., il doit y en avoir encore; mais ils sont dans un endroit de la salle qu'on ne voit pas sur l'image.

M.—C'est très bien! Et maintenant, parlons un peu des personnes. Voyons, Jules, qu'en dites-vous ?

Jules.—M., il y en a quatre, trois petites filles et..... un petit garçon.

M.—Oui, et que font-ils ?

Jules.—M., ils jouent à l'école.

M.—Quelles sont les deux personnes surtout qui vous font trouver cela ?

Jules.—Ce sont les deux plus petites filles.

M.—Maitre, donnez des noms aux deux petites, et dites ce qu'elles font tous ensemble.

Jules.—Tous les enfants jouent à l'école. C'est Juliette qui fait la maîtresse d'école; elle parle sévèrement à la petite Rose pendant que les deux grands rient sur le banc en arrière.

M.—Ce n'est pas mal; mais voyons, Georges, pourriez-vous donner un peu plus de détails?

Georges.—Monsieur, je pense que Juliette s'est interrompue de donner le fouet à sa poupée pour réprimander la petite Rose qui est debout toute craintive.

M.—Vous, Alfred, pourriez-vous ajouter encore quelque chose, voyez l'air et l'attitude des personnages.

Alfred.—M., Juliette joue bien au sérieux son rôle de maîtresse d'école; elle a mis les lunettes de sa grand'mère pour avoir un air plus grave; elle tient la verge de sa main droite; elle regarde sévèrement la pauvre petite Rose qui a dû faire une faute en lisant.

M.—Très bien. Voyons, Léon, dites encore quelque chose.

Léon.—La petite Rose se tient debout devant la maîtresse qui la gronde, elle est tout inquiète de ce qui va lui arriver: le châtiment de la poupée, l'air sévère de Juliette qui la domine assise sur la table, la verge levée qui menace, tout cela est bien propre à l'intimider; elle prend tout cela au sérieux et ne sait trop ce qui va lui arriver; aussi, elle se tient là, bien droite, tenant de sa main gauche le bord de sa jupe qu'elle range de côté, et l'index de la main droite sur le menton comme c'est la coutume chez les coupables.

M.—Voilà de bonnes remarques. Maintenant, Joseph, qu'allez-vous dire des deux grands?

Joseph.—Monsieur, ils savent bien que c'est un jeu; ils rient de voir comme Juliette joue bien son rôle de maîtresse, et aussi de la naïveté de la petite Rose, toute craintive à la vue du châtiment de la poupée, qui menace de s'étendre sur elle.

M.—C'est très bien, mes enfants; vous voyez combien de choses nous a dites cette image. Toutes ces choses vous les avez certainement gravées dans l'esprit; vous comprenez tellement bien le tableau, qu'en fermant les yeux et en y pensant, vous le voyez encore. Vous êtes maintenant en état de faire un bon devoir et le canevas que vous allez prendre vous aidera encore à le faire.

CANEVAS.—Parlez du lieu où se passe la scène: la salle, les meubles, les choses accrochées au mur—Les personnages—ce qu'ils font; le rôle de chacun et comment ils le remplissent—Pensez bien surtout à la gravité de Juliette, à la pauvre poupée, à la petite Rose toute craintive, au plaisir des deux grands qui connaissent mieux que Rose—Pour terminer, une réflexion pour apprécier le tableau.

Avec ce canevas pris par écrit, les élèves pourraient faire un bon travail, dans le genre de ce qui suit:

(Il ne faut pas lire ce développement *avant* le travail des élèves, mais seulement *après* pour comparer.)

La scène se passe dans la salle à dîner. Le mur du fond est orné d'un tableau de la Ste Vierge portant l'Enfant-Jésus; un bénitier est accroché au-dessous; près de la fenêtre, un almanach est pendu à un clou; un bouquet de blé-d'Inde est accroché pour sécher au-dessus de la fenêtre, et un autre au coin de la Bibliothèque: c'est la graine de semence pour l'an prochain. La grande table, couverte de la nappe blanche sur laquelle on voit encore un pain entamé, un pot, un verre et quelques assiettes ramassés ensemble, a été reculée jusqu'à la bibliothèque dont un rideau un peu ouvert laisse apercevoir les livres sur les tablettes. Un gros tabouret à moitié entré sous la table, un banc le long du mur et c'est tout ce que laisse voir le tableau dans la partie représentée de la salle.

Devant tout cela, quatre enfants jouent à l'école: la grande sœur et le grand frère, Juliette la maîtresse d'école, et la petite Rose. On pourrait encore ajouter la poupée de Juliette.

Juliette est assise sur le bord de la table qui sert de tribune, les deux pieds posés sur le tabouret qui sert de marchepied. Elle a mis, pour avoir l'air plus grave, les lunettes de sa grand'mère qui lui donnent de l'autorité. La pauvre poupée n'a pas dû être sage, car on la voit couchée sur les genoux de sa maîtresse pour recevoir une correction avec la verge.

Mais la correction a été interrompue, sans doute, pour quelque manquement de Rose, car la main de la terrible maîtresse reste levée avec la verge menaçante; son visage est grave et sévère et la pauvre petite Rose est là debout tirant de côté le bas de sa robe avec sa main gauche, tandis que de la droite elle tient son livre ouvert serré contre son petit cœur qui bat; l'index de cette main est porté au menton à la façon des coupables réprimandés; le regard de la pauvre qui va de la poupée à la verge, montre que son esprit voyage aussi du châtiement de la poupée à celui qui la menace elle-même; elle a vraiment un air qui excite notre pitié. Le grand frère et la grande sœur qui ont depuis longtemps l'expérience de l'école, s'amuse bien et rient de bon cœur en voyant le sérieux avec lequel Juliette soutient son rôle de maîtresse sévère et la crainte naïve du fouet bien visible sur le visage de Rose pendant qu'elle écoute la réprimande de la terrible maîtresse.

Tout cela forme un ensemble rempli de lumière et de vie, et l'artiste a fait un joli tableau.

—Quelle que soit la perfection ou plutôt l'imperfection du travail des élèves; ils auront certainement du bon dans leur travail. C'est ce bon qu'il faut trouver d'abord pour le louer; on fera corriger ensuite les plus grosses fautes et ainsi on aura provoqué chez les élèves le désir de faire encore mieux.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In the picture how many persons do you see? In the picture I see one person.

How many animals do you see in the picture? I see one animal in the picture.

The person, that you see in the picture, is what? He is a boy.

What is the animal that you see in the picture? It is a horse.

What are the boy and the horse doing? They are drinking?

What are they drinking? They are drinking water, of course.

Where are they drinking? They are drinking at a public drinking fountain.

What is a public drinking fountain? Generally it is a place where men and beasts can drink.

Of what is the fountain made? I think it is made of cast-iron.

Name the different parts of the fountain. They are the base, the basin, the back and the hole out of which the water is flowing.

What is the hole out of which the water is flowing called? It is called the *orifice*.

In what part of the fountain is the orifice? It is in the back of the fountain.

Where in the back is the orifice situated. It is situated close to the basin.

What have you to say of the appearance of the fountain? It is solid and handsome though sober in appearance (*or style*), which is not to be wondered at seeing that it is a temperance fountain.

You say that a fountain is a place where men and beasts can drink. Why do men and beasts drink? Do you mean why do men and beasts drink water? No, I mean simply drink? I don't know why they drink perhaps it is because they want to.

Of course they drink because they want to, but why do they want to? Who knows, I don't, perhaps it is because they wish to.

Certainly they drink because they want to, they wish to, but why do they wish to? I suppose it is because they desire to.

Want to, wish to, desire to, all these words have the same meaning.

What makes the boy and the horse want to drink, wish to drink, desire to drink? I don't know what makes them wish to drink.

If for ten hours, you did not have anything to eat how should you be? If I did not have anything to eat for ten hours I should be pretty empty.

Oh, you should be empty, what should be empty? your head? No, not my head, my stomach should be empty.

There's a word which expresses the state of a person whose stomach is empty and who should like to eat; what is the word? It is angry.

No it is not angry, it is hungry. Yes, yes it is hungry. I remember, but when one is hungry it does not take much to make one angry. You're right, my boy, a hungry man is very often an angry man.

There's a word which expresses the state of a person whose stomach calls, not for food but for drink; what is the word. I don't know what it is, —perhaps it is *dry*.

Dry is not a bad word,—a man who wants to drink, may say: "I am very dry; but there's a better word, what is it? I don't know what it is.

Well it is *thirsty*.

Now, why are the boy and the horse drinking? They are drinking because they are *dry*.

Give the answer using the word which I have just told you. I can't, I have forgotten it.

Already? Already, yes, I have a very good memory for forgetting.

Yes, I suppose so, I think it would be better to say that you have a bad memory for remembering.

The word I told you is *thirsty*, try to remember it? All right, I'll try. Why are the boy and the horse drinking. They are drinking because they are *thirsty*.

What is the word *hungry*? is it a verb or a preposition? It is neither a verb nor a preposition, it is an adjective.

Give the noun from which it is formed? It is formed from the noun *hunger*.

What is the word *thirsty*? It is an adjective.

Give the noun from which it is formed? It is formed from the noun *thirst*.

What makes people *thirsty*? Heat and work make people *thirsty*.

How do heat and work make people *thirsty*? I know that they make people *thirsty* but I have no notion of how they do it.

Would you like to know how they make people *thirsty*? Yes, I would very much like to know it.

In the first place boys and horses *sweat* or *perspire*. Do you understand these words *sweat* and *perspire*? No I don't understand them at all.

If a boy or a horse runs a long race he or it will be covered with small drops of water, the drops of water will fall from the boy's forehead. Again if the day is very hot the boy and the horse will be covered with small drops of water. The drops of water on the boy's forehead, on the horse's flanks and neck are *sweat* or *perspiration*. We say that the boy and horse are *sweating* or *perspiring*. Now do you understand the words *sweat* and *perspiration*? Yes, sir, I understand the words *sweat* and *perspiration* perfectly.

What is *sweat* or *perspiration*? *Sweat* or *perspiration* is the water that comes on the body of a boy and a horse when the weather is hot or when they work hard.

Where does the sweat or perspiration come from? It comes out of the skin.

How can it come out of the skin? It comes out of very small holes in the skin.

Your answer is correct, but it would be better to say *tiny* or *minute* or *microscopic* holes; the words *tiny*, *minute*, and *microscopic* mean extremely, exceedingly small.

What are the holes out of which the sweat or perspiration comes, called? I don't know what they are called?

They are called pores, the pores of the skin.

Now where does the sweat or perspiration come from? It comes from the pores of the skin.

What is the adjective formed from the word *pore*? I don't know what it is?

From the noun *pore* the adjective *porous* is formed.

Make a sentence about the skin using the word *porous*. The skin is *porous*.

When you say that *the skin is porous*, what do you mean? When I say that the skin is porous, I mean that it has pores.

How many pores has a boy's skin? I don't know how many pores a boy's skin has.

Why don't you know it? I don't know because I never counted them.

Could you count them if you wanted to? No, I don't think I could count them.

Why couldn't you count them? I couldn't count them because they are too small and there are too many of them.

Is skin the only thing that is porous? Oh no it is not the only thing that is porous.

Name some other things that you know are porous. Wood and cork are porous.

Why do you name wood and cork? I name them because I can see the pores in wood and cork.

Is a cup of tea porous? I don't think so.

You are mistaken, a cup of tea is porous.

You say that a cup of tea is porous but I am sure no one can see the pores in the liquid.

What you say is true, but the pores are there all the same.

But if the pores can't be seen how can one any say that they exist? It is quite easy to prove that tea is porous. Drop a piece of sugar into a cup of tea and a few minutes afterwards taste the tea, it is sweet; why is it sweet? It is sweet because I put sugar into it.

Yes it is sweet because you put sugar into it; but where is the piece of sugar, it has dissolved, melted, disappeared, and gone where? I suppose it has gone into the pores of the liquid.

You see now, don't you that a cup of tea is porous? No, I don't see it, but I believe it.

Is water porous? I think so.

Is milk porous? I think so.

Is iron porous? I suppose so.

Are all substances porous? I suppose they are.

What noun is formed from the adjective porous? I don't know of any noun formed from the adjective porous.

Porosity and *porousness* are formed from the adjective porous.

What do porosity and porousness mean? I don't know what they mean.

They mean the state, quality or property of being porous or of having pores.

The sweat or perspiration which appears on a boy or a horse when the weather is hot or warm is water, is it not? It is certainly water.

You say that it comes out of the pores? Yes, it comes out of the pores.

Before coming out of the pores it had to get into them?

Yes, I suppose it had to get into them.

Why do you say I suppose? I say I suppose because I am not sure that it had to get into them.

But you must be sure that it had to get into them? No there is nothing sure about it, the water may have been always there.

Always? Yes always, the boy's pores may have been very full of water when he was born.

If what you say be true should not the boy perspire less every year? Perhaps he should perspire less every year.

Why do you say perhaps? I say perhaps because there may have been water enough for him to perspire the same quantity each year.

Then he should be growing drier and drier from year to year? Yes he should be growing drier and drier from year to year.

At the moment of dying he should be dried up according to year theory? I don't understand *dried up*.

Dried up means completely, absolutely dry,—containing not the least water, not the least moisture, not the least humidity.

Do you know what moisture is? No, I don't know what moisture is?

Do you understand the word humidity? Yes, I understand it perfectly.

The words *moisture* and *humidity* have the same meaning.

When two words have the same meaning what are they called? I don't know what they are called?

They are called *synonyms*.

Is the word *synonym* a verb or a pronoun? It is neither.

What then is it?

It is a noun.

What is the adjective formed from the noun *synonym*? It is *synonymous*, I suppose.

Your supposition is correct.

Your idea about perspiration or sweat is all wrong. Perspiration comes from the inside of the body. When a person has perspired *plentifully, copiously, profusely, very much*, there is less water in the body, it is drier,

Should persons who perspire but very little feel very thirsty? No, they should not feel very thirsty.

In what season are people most thirsty? They are most thirsty in summer.

Why are they most thirsty in summer? They are most thirsty in summer because it is in summer that they perspire the most.

Can you tell from the picture what season it is? Yes, it is quite easy to tell from the picture that it is summer.

In what manner can you tell from the picture that it is summer? The boy has on neither coat nor blouse.—The shirt which he is wearing is of cotton.

Is there any other reason for thinking it is summer? Yes, there are at least two other reasons for thinking the season summer.

What are they? The boy's arms are bare to above his elbows and his cap is a summer cap.

If he has a shirt on, how can his arms be bare to above his elbows? They are bare because his shirt sleeves are rolled up to above his elbows.

Why are his sleeves rolled up to above his elbows? They may be rolled up to keep them clean or he may find it cooler with his sleeves rolled up.

You say that his cap is a summer cap, has he a cap on his head? No he has not a cap on his head but he has one in his hand.

Why has he his cap in his hand instead of on his head? May be he took off his cap because his head was perspiring very much and he wished to cool it.

Tell me what other clothes he has on? He has on short trousers, long stockings, and heavy laced boots.

Is he a clean boy? Yes he is very clean.

Under his right arm what has he? He has a bundle of newspapers under his right arm.

What is going to do with the newspapers? I suppose he is going to sell them.

A boy who sells newspapers is called what? A boy who sells newspapers is called a newspaper boy.

No, he is not, he is called a newsboy.

On what is he standing? He is standing on the ground.

I know that he is standing on the ground, but is he standing on his feet or on his head? He is standing on neither, he is standing on his toes.

Why is he standing on his toes? He is standing on his toes to make himself a little taller.

What is his object in making himself taller? His object in making himself taller is to be able to put his mouth close enough to the orifice to be able to drink the water as it gushes forth or gushes out.

Why does he not drink out of the basin? He does not drink out of the basin because the horse is drinking out of it and he does not want the animal to think that he has no manners.

Evidently he is a polite boy?

Oh, yes he is a very polite boy.

Do you think that respect for the horse is his real reason for not drinking out of the basin? No I don't think that respect for the horse is his real reason for not drinking out of the basin.

What is his real reason? There are several reasons: the horse is drinking out of the basin; it is probable that other animals have drunk out of it and the boy does not like to put his mouth into water from which so many animals have drunk; again drinking from the basin is inconvenient, he can't lift it up as he would a cup, for it is fixed to the ground, and even were this not the case it is too heavy, so that to drink from it he would have to put his mouth and a part of his face into it.

Describe the boy's posture in a single sentence.—Standing on his toes, the lower part of the front of his body resting on the edge of an end of the basin, over which he is leaning, holding his papers close to his side with his right arm and steadying himself with his left hand, which has grasped an upper corner of the back of the fountain towards which his face is slightly turned, his mouth on a level with the orifice, he is contentedly lapping the water as it runs out.

What is the boy watching? He is watching the horse.

What is the horse watching? I can't tell.

Why can't you tell? I can't tell what it is watching because I can't see either of its eyes.

Do you see the boy's eyes? I see one of his eyes.

Which of his eyes do you see? I see his right eye.

Why don't you see both of his eyes? I don't see both of his eyes because he is not facing me.

How is he with respect to you? He is sideways with respect to me.

Or His side is turned towards me.

Which of his sides is towards you? His right side is towards me.

Where is the horse? It is at the end of the basin opposite to the boy.

How is the horse placed with respect to the boy? It is facing the boy.

How is it with respect to you? It is sideways with respect to me.

Or Its side is turned towards me.

Which side is turned towards you? Its left side is turned towards me.

You should be able to see its left eye? I should be able to see its left eye, but I am not.

Why are you not able to see its left eye? I am not able because its left eye is hidden by a piece of leather.

What is the piece of leather called? I don't know what the piece of leather is called.

The piece of leather is called a *blinker*. *Blinkers* are pieces of leather, or better still two leather *flaps* placed one on each side of a horse's head.

Why are horses provided with blinkers? They are provided with blinkers to prevent them from seeing *sideways* or back wards.

What are the straps from the horse's mouth to his neck? They are the *reins*.

State briefly what there is in the picture. There is a handsome, solid, cast-iron, drinking fountain at which man, beast, and boy can quench their thirst. A well-shaped base supports a heavy elliptical basin from one of the longer sides of which rises an ornamental panelled back, rounded at the top. From the middle of the back, the water pours foaming through an orifice into the basin beneath, now almost full. It is summer-time, for the fountain has two devotees, distinguished members of the temperance society, a small neatly dressed, thirsty newsboy and a no less thirsty horse, both intent on the refreshing business before them. They are enjoying a cooling draught of the only ale known to the grand old gardener, Adam

The boy, his sleeves rolled up above his elbows, his cap in his right hand, his papers pressed close to his side, standing on tip-toes, partly supported by the edge of the basin, over which he is leaning, his mouth close to the orifice, is contentedly lapping the water as it flows out, while the horse at the opposite side, with much less trouble stands calmly drinking from the basin. The boy's head is bare but the horse's eyes are covered.

J. AHERN

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA VIE CHRÉTIENNE—(Suite) (1)

JÉSUS-CHRIST

SON INCARNATION. — SON ENFANCE

Le chrétien croit au mystère de l'Incarnation, et à ce que l'Évangile nous raconte de Jésus-Christ

Dieu a-t-il eu pitié de nous après le péché d'Adam?

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre, 1915.

Oui, il nous a donné son fils qui s'est fait homme pour nous sauver.

Comment s'appelle notre Sauveur?

Il s'appelle Jésus-Christ.

Quelle est la mère de Jésus-Christ?

C'est la Vierge Marie.

Quel jour Jésus-Christ est-il né?

Le jour de Noël.

Où est-il né?

Dans une pauvre étable, à Bethléem.

Que se passa-t-il à sa naissance?

Des bergers virent une grande clarté dans le ciel, et des anges qui chantaient que Jésus était né.

Que se passa-t-il d'extraordinaire ?

Les Mages, qui étaient des prêtres de l'Orient, virent une belle étoile et vinrent adorer Jésus.

Le roi Hérode ne voulut-il pas faire mourir Jésus ?

Oui, et pour cela il fit tuer tous les petits enfants de Bethléem.

Le petit Jésus fut-il sauvé ?

Oui, saint Joseph l'emporta vite en Égypte pendant la nuit.

Où demeurait Jésus après son retour en Égypte ?
Il demeura à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans.

Que faisait-il ?

Il travaillait et obéissait à ses parents.

LANGUE FRANÇAISE

Cours Élémentaire

DICTÉES

I

CE QU'ON VOIT DANS LA MAISON

A la maison, il y a beaucoup de meubles. Dans la cuisine on voit un poêle, une armoire, des casseroles, des soupières, des plats, des assiettes, des tasses, des cuillères, des fourchettes. Dans la salle à manger on voit une table, des chaises, un buffet, un dressoir, etc. Dans les chambres, on trouve un crucifix, une statuette, des lits, des armoires, des commodes, des tables, des chaises et des fauteuils.

EXERCICES.—Quels objets voyez-vous à la cuisine ?—à la salle à manger ?—dans une chambre ?

—Combien y a-t-il de points dans la dictée ?—Quelle lettre met-on après un point ?

II

LES SALUTS

On appelle *salut* une cérémonie qui se fait à l'église ordinairement vers le soir. On y donne la *bénédictio*n aux fidèles avec le très *saint sacrement*. Cette institution ne paraît pas remonter au delà du *quinzième* siècle. Avant cette époque, la *sainte eucharistie* était exposée sur l'autel ou portée en *procession*; mais cette exposition n'était pas accompagnée de la *bénédictio*n comme on la donne aujourd'hui. L'*Eglise*, toujours dirigée par le *Saint-Esprit*, a institué cette *pratique* pour la consolation des fidèles. Elle a voulu leur inspirer un plus grand amour envers *Jésus-Christ*, animer leur confiance et attirer sur eux de nouvelles grâces.

ANNOTATIONS.—*Salut*: au sens propre, c'est l'action de saluer, de faire ou de rendre un salut à quelqu'un. Dans le cas présent, *salut* a un sens particulier et restreint.—*Bénédictio*n: Action de bénir avec le cérémonial propre à la circonstance. Ici le mot désigne l'ensemble de la cérémonie et des prières qui se font pendant le *salut*: ces deux mots sont donc à peu près synonymes.—*Saint-Sacrement*: Nom par lequel l'Église désigne souvent la sainte Eucharistie, sacrement qui contient l'auteur même de la sainteté.—*Quinzième*: C'est là un adjectif numéral ordinal marquant le rang qu'occupe, dans l'histoire, le siècle où fut établi l'usage des *saluts*.—*Eucharistie*: Mot qui signifie action de grâces et sert ici à désigner le Saint-Sacrement.—*Procession*: Cérémonie religieuse conduite par des prêtres marchant en ordre et récitant des prières, ou chantant les louanges de Dieu.—*Processionnel*: Livre marquant les prières et les chants usités dans les processions; *processionnel*: Réunion affectant la forme de procession.

RÉDACTION

LE COUCHER D'UN BON PETIT ENFANT

Quand huit heures sonnent, Louis n'attend pas que sa mère l'appelle pour se coucher. Il quitte ses jeux, s'approche de chaque membre de la famille et lui souhaite poliment le *bonsoir*. Il monte ensuite dans sa chambre et se met à genoux devant la jolie Vierge blanche qui se trouve au pied de son lit. La prière de Louis n'est pas très longue, mais il la récite avec ferveur et recueillement. Il se relève et se déshabille posément, sans jeter ses vêtements de tous côtés, comme font les petits garçons sans ordre. Une fois dans son lit, il réclame gentiment un dernier baiser de sa bonne mère, ferme les yeux et s'endort.

QUESTIONNAIRE.—A quelle heure Louis se couche-t-il ordinairement? Remplit-il un devoir avant de quitter la famille? Quel autre devoir accompli-il avant de se coucher? A-t-il soin de ses habits? A-t-il, avant de s'endormir, un souvenir pour sa mère?

CANEVAS.—Heure du coucher de Louis... Ses adieux à la famille... Son arrivée dans sa

chambre... Dernier baiser de sa mère...

AVIS

Faute d'espace, nous renvoyons les exercices d'*Enseignement Spécial* au prochain numéro.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. La terre dans son mouvement de translation autour du soleil, parcourt 18.641098 milles par seconde. Quelle distance parcourt-elle en 24 heures?

Solution: $24 \times 60 \times 60 = 86400$ secondes dans 24 heures.

$18.641098 \times 86400 = 1610590.8672$ milles. *Rép.*

2. La lumière parcourt 63794 lieues par seconde et met 8 minutes 13 secondes à venir du soleil à la terre. Quelle est en lieues la distance de la terre au soleil?

Solution: 8 minutes 13 secondes = $(8 \times 60) + 13 = 493$ secondes.

$63794 \times 493 = 31450442$ lieues. *Rép.*

3. On a mélangé 319 livres de café à \$0.25 la livre et 184.8 livres à \$0.32. Quel est le prix du mélange et quel est le prix d'une livre du mélange.

Solution;

$\$0.25 \times 319 = \79.75

$\$0.32 \times 184.8 = \59.136

$\$138.886$, le prix du mélange. *Rép.*

$319 + 184.8 = 503.8$ livres dans le mélange.

$\$138.886 \div 503.8 = \0.275 , le prix d'une livre du mélange. *Rép.*

4. Un marchand achète 35 douzaines d'assiettes à \$0.90 la douzaine; il casse 8 assiettes et vend les autres \$0.11 pièce. Quel est son bénéfice?

Solution: $\$0.90 \times 35 = \31.50 , le coût des 35 douzaines.

$35 \times 12 = 420$, le nombre d'assiettes achetées.

$420 - 8 = 412$, le nombre d'assiettes vendues.

$\$0.11 \times 412 = \45.32 , le prix de vente des assiettes.

$\$45.32 - \$31.50 = \$13.82$, le bénéfice. *Rép.*

5. Un commis gagne \$584 par an. Après un certain temps, on le renvoie, en lui donnant \$204.80. Combien a-t-il travaillé de jours?

Solution: $\$584 \div 365 = \1.60 par jour.

$\$204.80 \div \$1.60 = 128$ jours. *Rép.*

6. J'ai demandé à un marchand 8.5 verges d'étoffe et je lui ai payé \$15.30; mais, en vérifiant, je trouve que le marchand ne m'a donné que 7.75 verges. Quelle somme dois-je réclamer?

Solution: $\$15.30 \div 8.5 = \1.80 le prix coûtant d'une verge.

$\$1.80 \times 7.75 = \13.95 , ce que je devais donner pour 7.75 verges.

$\$15.30 - \$13.95 = \$1.35$, somme que je dois réclamer. *Rép.*

Autrement: $8.5 - 7.75 = 0.75$ verge, ce qui manque.

$\$1.80 \times 0.75 = \1.35 , somme qui a été payée de trop et que je dois réclamer. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Une belle fête scolaire au Pont-Rouge

Dimanche, le 3 octobre, Son Eminence le Cardinal Bégin a présidé à la bénédiction de la nouvelle académie du Pont-Rouge. Sir Lomer Gouin, premier ministre, était présent, ainsi que Mgr Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval. Le nouveau collège est sous la direction des Révérends Frères Maristes.

Erratum

Livraison de septembre, page 55, strophe 3, 3e vers, au lieu de:

Lequel même a ses charmes, lire:

Le péril même a ses charmes.

Nouveaux visiteurs d'écoles à Montréal

La commission scolaire catholique de la cité de Montréal a nommé un deuxième visiteur des écoles placées sous son contrôle. Le nouveau titulaire est M. l'abbé J.-N. Dupuis, qui exerçait déjà les fonctions de visiteur des écoles des commissions indépendantes de la ville de Montréal. C'est M. l'abbé J.-O. Maurice qui a succédé à M. l'abbé Dupuis. M. l'abbé N. Dubois reste visiteur, conjointement avec M. l'abbé Dupuis.

Le chant à l'Ecole

Voici un chant pour les jeunes élèves; il est bien de circonstance dans les temps malheureux que traverse le monde, pendant la terrible guerre déchaînée par la folle et brutale ambition de l'Allemagne.

On fera lire d'abord les trois couplets, et l'on s'assurera que le sens en est bien compris de ceux qui doivent les chanter. C'est, nous l'avons dit souvent, une condition essentielle pour bien chanter.

Les principales difficultés sont des inversions. Il y a aussi le subjonctif qui termine le premier couplet; il faut sous-entendre *nous souhaitons, nous désirons* "que votre main, Seigneur, s'étende sur nous tous!"

La musique est facile et convient bien pour une prière. Il ne faudra pas chanter trop vite; mais on devra aussi éviter trop de lenteur. Les endroits où il convient de respirer sont marqués tout d'abord par les *silences* à la fin des phrases musicales; nous avons ajouté quelques virgules au-dessus de la portée à des endroits qui permettent de respirer légèrement, comme on le ferait naturellement si l'on *parlait* cette prière au lieu de la chanter. Nous avons dit mainte et mainte fois que, pour être compréhensible, le chant doit être *parlé*; mais aussi, pour *parler* son chant, il faut comprendre ce que l'on chante et avoir le désir de le faire comprendre à ceux qui écoutent. C'est là le secret de tous ceux qui chantent bien.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Prière des enfants

Pas trop lent-



1- Notre Père des cieux, écoutez les prières de
vos petits enfants à genoux devant Vous: Bénissez nos pa-
rents, nos amis et nos frères; que votre main, Seigneur, s'é-
tende sur nous tous! Que votre main Seigneur, s'étende sur nous tous!

- 2 -

Nous recourons à Vous dans la terrible guerre
Qui ravage le monde, en ces jours de malheur.
A tous nos vaillants chefs, donnez votre lumière,
De nos braves soldats, soutenez la valeur! (deux fois)

- 3 -

A la justice, au droit accordez la victoire;
Du barbare inhumain confondez la fureur;
Au bon soldat qui meurt, accordez dans la gloire
Le repos près de Vous et l'éternel bonheur! (deux fois)

Livres classiques autorisés

La librairie J.-A. Langlais & Fils offre en vente tous les livres classiques approuvés par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique. Voir l'annonce sur la couverture.

La Guerre

Depuis les derniers jours de septembre, les armées alliées ont remporté de grands succès sur le front de l'ouest, particulièrement en Champagne. De toute évidence, les Allemands faiblissent en France, d'où ils seront bientôt rejetés, espérons-le. Les Russes semblent aussi avoir arrêté la marche des troupes Austro-Allemandes.

37 Année

Plusieurs journaux, entr'autres *Le Devoir*, *L'Action Catholique*, *L'Événement*, *L'Avenir du Nord*, *La Vérité*, *La Croix*, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, *Le Droit*, *Le Progrès du Golfe*, *Le Progrès du Saguenay*, ont salué avec sympathie la 37e année de publication ininterrompue de *L'Enseignement Primaire*. A tous nos confrères de la presse, notre plus vive gratitude.

"Une heure à l'Exposition Antialcoolique"

Tel est le titre d'une bien utile brochure publiée par les Clercs de St-Viateur, au N° 2061, rue St-Dominique, Montréal. Cette précieuse brochure renferme tous les travaux, graphiques, etc., etc., qui ont été admirés à l'exposition antialcoolique tenue l'hiver dernier à l'École Saint-Jean-de-la-Croix, à Montréal. Nous avons promis de faire connaître l'œuvre admirable accomplie à St-Jean-de-la-Croix, par l'un de nos plus distingués éducateurs, le Révérend Frère Beausoleil, C.S.V. Nous tiendrons parole, et à partir de novembre prochain, nous reproduirons, avec la gracieuse permission de l'auteur, la brochure "Une heure à l'exposition antialcoolique". Les graphiques manqueront, aussi nous recommandons aux commissions scolaires et au personnel enseignant d'acheter, dès maintenant, cette superbe brochure qui ne se vend que dix sous.

Où faire relier "l'Enseignement Primaire" ?

M. Jérémie Richard, relieur, 31 rue Sault-au-Matelot, Québec, nous prie d'annoncer qu'il fait une spécialité de relier "*L'Enseignement Primaire*" à des prix modérés.

Une brochure intéressante

M. l'abbé Joseph-N. Dupuis vient de publier le compte-rendu général du premier congrès de l'Association des Commissions scolaires de Montréal et de la banlieue, tenu à Montréal le 31 janvier.

On y trouvera l'analyse de la conférence de M. Boucher de LaBruère et le texte des discours et allocutions de MM. l'abbé Dupuis, C.-J. Magnan et C.-J. Miller. Ce sont des pièces dont *Le Devoir* a déjà souligné l'importance et qu'il sera aussi intéressant qu'utile de relire.

La brochure contient en outre le texte des vœux adoptés, quelques articles de journaux relatifs au congrès, la liste des commissaires présents et de fort intéressantes statistiques sur les écoles des commissions indépendantes.—*Le Devoir*.

Un visiteur d'écoles à Québec

La commission scolaire de Québec a nommé un visiteur pour les écoles placées sous son contrôle. Le premier visiteur des écoles de Québec est M. l'abbé Arthur Lapointe, déjà inspecteur diocésain des couvents, académies et collèges depuis trois ans

"La Revue Trimestrielle Canadienne"

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle revue publiée par l'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique de Montréal. Son premier numéro contient des études de haute valeur. Son comité de direction a pour président Monseigneur G. Dauth, vice-recteur de l'Université Laval de Montréal. Ce comité est composé d'écrivains et de spécialistes distingués. Le personnel enseignant trouvera profit à s'abonner à cette revue de premier ordre. Abonnement, \$2.00 par année. S'adresser au Secrétaire de la Revue: M. Augustin Frigon, 56 Côte Beaver Hall, Montréal.

Remis

Dans la livraison de novembre, nous publierons une communication du Révérend Frère Henri, au sujet du compte-rendu de sa conférence sur l'enseignement de l'anglais. Ce compte-rendu se trouve dans le procès-verbal de l'Association des instituteurs de Montréal, procès-verbal publié en septembre dernier.

Petite revue

Lundi, 6 septembre, on a célébré avec éclat le 250^e anniversaire de la fondation de Chambly. Trois évêques furent présents à cette belle fête: Nos SS. Bruchési, Gauthier et Forbes.

Le 12 septembre de grandes fêtes ont eu lieu au Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion du deuxième centenaire de la vieille église du Cap. Son Éminence le Cardinal Bégin, plusieurs Évêques, un nombreux clergé et une foule de fidèles ont pris part à la démonstration qui fut grandiose.

Le dimanche, 12 septembre, a été inaugurée à Montréal, rue St-Denis, la superbe bibliothèque dont les RR. PP. de St-Sulpice viennent de doter la Métropole. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de Québec, Sir Lomer Gouin, le Surintendant de l'Instruction publique, M. Ernest Myrand, bibliothécaire de la législature de Québec, et nombre d'autres personnages assistaient à cette fête de la pensée française et catholique.

Honneur et reconnaissance aux fils de M. Olier!

Un autre anniversaire a aussi été célébré avec grande pompe le 17 août dernier: c'est le 300^e anniversaire de l'arrivée de Champlain à l'endroit nommé aujourd'hui Orillia, dans la province d'Ontario. L'honorable Jérémie Décarie représentait la province de Québec à cette fête. Il y prononça un discours dont les journaux d'Ontario firent les plus grands éloges. M. Décarie avait néanmoins réclamé avec fermeté les droits du français au Canada.

L'inauguration du Monument de la Foi, à Québec, est forcément remise au printemps prochain. La statue et les bas-reliefs, fabriqués en France, sont retenus là-bas par les nécessités de la guerre. Le monument lui-même, qui est en belle pierre de Stanstead, est néanmoins élevé: il est de toute beauté.